

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1781 - 20 septembre 2002 - prix : 1 €

**Robert Hue et
Marie-George Buffet
se veulent
"plus et mieux
communistes" ...
ils en sont loin !**

p. 3

Sans-papiers

**La lutte
continue**

p. 16

**Un
gouvernement
qui soigne
le patronat**

p. 4

Irak

**On prépare
les esprits
à une
guerre**

p. 9

Éducation nationale

**Il y a de quoi
se mettre en colère !**

p. 6 et 7

M 06189 - 1781 - F: 1,00 €



Parlement européen

NON AUX IMPÔTS INDIRECTS !

Leur société

- p 4 ■ Le ministre part en guerre contre les fonctionnaires
- Fillon et le patronat
- p 5 ■ L'économie capitaliste ni contrôlable ni réformable
- Les PDG interchangeables
- p 10 ■ Toulouse, un an après l'explosion d'AZF
- p 12 ■ Presse, édition et patronat
- p 16 ■ Travailleurs français-immigrés, mêmes combats, mêmes droits
- Charters européens pour les sans-papiers
- Mépris d'un maire socialiste pour les sans-logements

Dans l'enseignement

- p 6 ■ De quoi se mettre en colère
- p 7 ■ Grève en Guadeloupe
- Grève au lycée Jean-Jaurès
- Mobilisation pour les cantines scolaires

Tribune

- p 6 ■ Le parti de la riposte reste à construire

Dans le monde

- p 8 ■ Allemagne : Schröder-Stoiber, les deux faces d'une même politique pro-patronale
- p 8/9 ■ Irak : préparation des esprits à la guerre
- Etats-Unis : inégalités sociales dans tout le pays
- Les pompiers délaissés un an après le 11 septembre

Dans les entreprises

- p 11 ■ France Télécom
- p 13 ■ Incendie à Stocamine-Wittelsheim
- L'amiante en procès
- p 14 ■ Réaction au plan de suppressions d'emplois à Nestlé
- Sanction contre un délégué syndical à La Poste
- Harcèlement et licenciement au centre Pompidou
- Le sombre avenir du Futuroscope
- p 15 ■ Grève à Air France
- Les méthodes musclées de la direction d'Air France
- Grève à Whirlpool
- Menace sur l'emploi d'une imprimerie du Mans et de Perpignan

Armonie Bordes, députée européenne de Lutte Ouvrière, est intervenue, le 11 septembre, à la Commission économique et monétaire, dont elle est membre, pour y dénoncer les impôts indirects, chers aux fiscalistes de l'Union européenne :

« Je suis en désaccord avec la politique fiscale de l'Union européenne, notamment avec la TVA, qui est l'impôt le plus injuste puisqu'il frappe de la même façon les pauvres et les plus fortunés. Et, étant donné la différence de revenus, il pèse davantage sur les revenus les plus modestes.

Mais en plus, quelle est la contre-partie de ces impôts ? Quel usage en fait-on ? Quels services rend-on ?

On fait payer de plus en plus d'impôts, mais en même temps, on démantèle les services publics et on baisse les impôts des plus riches. Or

l'État devrait jouer le rôle de répartition ; c'était d'ailleurs un peu cela l'objectif des services publics : compenser un peu les inégalités sociales de cette société.

Que voit-on aujourd'hui ? On démantèle les services publics et on donne aux plus riches : cadeaux fiscaux, subventions, etc. En France, par exemple, Daewoo a touché des subventions pour s'installer en Lorraine et maintenant, il ferme et licencie ».

Il a été répondu à notre camarade que l'Union européenne n'avait pas pour ambition de réformer l'impôt. On s'en était aperçu.

A la même Commission économique, le commissaire Mario Monti est venu vanter le rôle de la Commission européenne pour limiter le rôle des monopoles. Dans sa défense de la « libre concurrence », il a trouvé le soutien du Vert Alain Lipietz qui proposait, dans un rapport, des mesures destinées

à réduire les abus des monopoles, censées selon lui protéger les intérêts des consommateurs de la voracité des grands groupes capitalistes.

Notre camarade les a repris tous les deux en déclarant :

« Vous mettez en avant des considérations de défense des consommateurs mais, en réalité, défendre la libre concurrence, c'est défendre la loi de la jungle, où c'est le plus fort qui l'emporte.

La preuve, c'est que vous laissez faire. Ainsi, dans les secteurs où il y a une situation de monopole, comme le pétrole, si vous vouliez y mettre fin, il faudrait nationaliser, et quand je dis nationaliser, j'entends que la collectivité en prenne le contrôle, mais ce n'est évidemment pas ce que vous voulez et vous laissez ces grands trusts imposer leur dictature.

Cette prétendue concurrence contrôlée, cela revient en réalité à défendre le profit privé sur le dos des consommateurs, et aussi sur le dos des

salariés, dont le sort n'est même pas évoqué dans ce rapport.

Si, au contraire, la production restait sous le contrôle de la collectivité, elle permettrait de réaliser des choses utiles à tous et de développer les services publics, plutôt que de construire un deuxième sous-marin nucléaire, comme cela vient d'être décidé ces jours-ci en France ».

Piqué au vif par les critiques de notre camarade, Lipietz, se souvenant sans doute de son passé maoïste, a appelé Karl Marx à son secours pour dire qu'il était contre les cartels. Bien sûr, mais ce n'est pas pour autant qu'il était pour la concurrence. Il y a déjà 150 ans, Marx expliquait que c'était justement de la sacrosainte « libre concurrence », chère au cœur des défenseurs du capitalisme, que sont nés les monopoles dont le député Vert rêve de protéger les consommateurs sans s'attaquer au capitalisme.

Les fêtes de Lutte Ouvrière

LYON

Samedi 28 septembre (à partir de 18 h)
et dimanche 29 septembre
(de 12 h à 19 h)
Espace Mosaïque - Saint-Priest

MULHOUSE

Samedi 12 octobre à partir de 15 h
Salle polyvalente de Bollwiller

Samedi 19 octobre de 15 h à minuit
Carrefour 18
7, rue d'Espagne
ZUP sud - Métro Henri-Fréville

TOULOUSE

Samedi 28 septembre à partir de 18 h
et dimanche 29 septembre jusqu'à 19 h
Parc de la Mounède - Toulouse (Saint-Simon)

GRENOBLE

Samedi 12 octobre à partir de 16 h
Hall des Sports
Avenue du 8 Mai 1945 à Echirolles
Tram ligne A, arrêt la Rampe

Samedi 19 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou
Rue du Pont

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste : http://www.union-communiste.org
E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 16 septembre 2002

« PLUS ET MIEUX COMMUNISTES », ILS EN SONT LOIN !

■ Plusieurs centaines de milliers de participants à la fête de *L'Humanité*, même si un certain nombre ne sont venus que pour le spectacle, ceux qui ont écouté les discours de Robert Hue et de Marie-George Buffet étaient largement quelques dizaines de milliers et cela montre que le PC, malgré son score désastreux à la présidentielle et malgré toute sa politique passée, n'est pas mort et que nombre d'énergies, nombre de militantes et de militants se dévouent pour le faire vivre.

D'ailleurs, rien que pour faire fonctionner l'énorme machine de cette fête, ce sont des milliers de volontaires qui ont préparé des nourritures, des banderoles, monté et décoré des stands et qui ont discuté avec ceux qui le voulaient bien.

Mais si ces nombreux militants montrent que le grand corps du PC n'est pas mort, ses dirigeants le sont politiquement.

Pas l'ombre d'une autocritique dans les discours de Robert Hue ou de Marie-George Buffet, pour dire ce qu'ils n'ont pas fait pendant cinq ans au gouvernement et ce qu'ils auraient dû y faire puisqu'ils étaient convaincus qu'il fallait y participer ! Ils auraient pu dire quelles étaient les lois qu'ils ont votées et qu'ils n'auraient pas dû voter et quelles étaient les lois pour lesquelles ils ne s'étaient pas battus.

Oui, ces dirigeants sont en fait politiquement morts car la voie qu'ils choisissent, et qui est d'ailleurs la leur depuis

longtemps, c'est celle de l'association avec le Parti Socialiste pour gérer périodiquement au gouvernement les affaires et les intérêts de la bourgeoisie.

Oh, bien sûr, Marie-George Buffet a dit qu'il fallait « être plus et mieux communistes », « retrouver des repères, des messages clairs ». Mais comment ? Et quels repères et messages ? Elle a dit qu'il fallait affirmer en toute autonomie « la validité et la force d'une visée communiste » et « construire une alternative à l'ordre capitaliste du monde ». Ce serait bien si le PC luttait effectivement pour construire une alternative, et laquelle, à l'ordre capitaliste. Mais ce qu'il a fait pendant cinq ans, et bien avant, c'est permettre au capitalisme de se maintenir. Que n'a-t-il donc pris la tête des luttes pendant ces cinq ans où les conditions de vie de la classe ouvrière ont empiré ?

Marie-George Buffet a parlé des lois scélérates visant à tripatouiller le suffrage universel. Mais cela fait longtemps que le suffrage universel est tripatouillé, avec le scrutin législatif qui réduit d'ailleurs la représentation du PC et l'oblige à passer des accords humiliants avec le PS. Le PC et le PS, que n'ont-ils utilisé leur majorité à l'Assemblée et leur passage au pouvoir pour modifier ce scrutin et le remplacer par un scrutin proportionnel ?

Aujourd'hui, ils protestent à juste titre contre les tripatouillages du suffrage universel par le gouvernement Chirac-Raffarin. Mais le passage des ministres

communistes au pouvoir pendant cinq ans n'a pas mis fin aux lois électorales antidémocratiques ni à toutes les mesures antiouvrières.

En cinq ans, Robert Hue et Marie-George Buffet ont contribué à démoraliser la classe ouvrière, à réduire sa force, ses capacités de réaction. Et après avoir préparé la voie à un gouvernement de droite, ils retrouvent quelques formules du genre « les communistes vont s'engager de toutes leurs forces dans la résistance aux mesures gouvernementales ».

Même s'ils le voulaient vraiment, les dirigeants communistes ne le pourraient pas car il faudrait s'appuyer sur les luttes des travailleurs. Ce qui serait contraire à la volonté et aux intérêts de l'allié socialiste car, pour être admis à gérer de nouveau les affaires et les intérêts de la bourgeoisie, il est exclu de s'appuyer sur les travailleurs, il est exclu de se montrer « réellement communiste ».

Marie-George Buffet ose dire aujourd'hui qu'il y a « urgence à s'attaquer au mal-vivre dans les cités, aux conditions de travail, aux salaires dérisoires, aux retraites de misère, à la précarité et aux licenciements ». On croirait, à l'entendre, qu'elle n'a pas été cinq ans ministre.

Alors, si ces dirigeants rosissent leur langage, le rouge devrait pourtant leur monter au visage.

Arlette LAGUILLER

Réunion publique avec Arlette Laguiller

vendredi 4 octobre
à 20 heures 30

Salle de la Mutualité

rue Saint-Victor - M° Maubert-Mutualité



LE MINISTRE PART EN GUERRE CONTRE LES FONCTIONNAIRES

A l'appel de la CGT, le 3 octobre prochain sera une journée de défense des services publics et de manifestations des salariés d'EDF-GDF, en particulier pour la défense de leur statut et de leur régime de retraite.

Cette journée aura lieu alors que la discussion sur le budget de l'État sera engagée depuis le 25 septembre, avec son volet concernant les entreprises de la fonction publique, la baisse de leurs effectifs, la remise en cause des 35 heures et la non-augmentation des salaires. De quoi, en effet, pour tous les salariés des entreprises publiques concernées, et pas seulement pour ceux d'EDF-GDF, manifester haut et fort leur mécontentement. Car les projets de Raffarin comme de Jean-Paul Delevoye, le ministre de la Fonction publique, sont très clairs.

Sous prétexte de déficit budgétaire et de croissance qui ne serait pas au rendez-vous, le gouvernement annonce de sévères restrictions. Non sur des dépenses complètement inutiles comme celles consacrées au ministère de la Défense, ses porte-avions, ses sous-marins nucléaires et ses

préparatifs de va-t-en-guerre contre l'Irak par exemple. Mais sur le nombre de salariés des collectivités territoriales, des perceptions, de l'Éducation nationale, de tous les services publics. Plus largement, ceux d'EDF-GDF, des hôpitaux, de la SNCF sont également concernés, même si Raffarin et Delevoye n'ont pas, comme ils disent, « la mémoire courte » au point d'avoir oublié les grèves de décembre 1995 qui avaient contraint le gouvernement Juppé à retirer son projet d'attaque des retraites des travailleurs des services publics.

Dans une interview au quotidien économique pro-patronal *Les Echos*, Delevoye a précisé ce qu'il mijote.

L'emploi ? La réduction des effectifs est l'objectif affiché. « Avec les départs massifs de fonctionnaires en retraite, nous bénéficions d'une opportunité sans précédent pour engager une vraie remise à plat des missions de l'État ». En clair, il n'est pas question de remplacer tous ceux qui partent à la retraite. Le gouvernement va même essayer de « chasser les doublons », selon l'expression méprisante du ministre, et donc de réduire encore plus les effectifs. Après



Manifestation de la Fonction publique le 30 janvier 2001.

ça, Delevoye conserve l'aplomb de parler d'un « meilleur service aux usagers », inscrit comme l'une de ses priorités ! De toute façon, s'il manque du personnel,

Delevoye croit avoir la solution : « On ne peut que constater que dans certains secteurs, l'application des 35 heures perturbe le bon fonctionnement du service public ».

Donc, il veut un « assouplissement » des 35 heures et propose une annualisation des horaires de travail assortie d'« un système de rachat des heures supplémentaires en fin d'année ». Côté imagination pour faire travailler plus sans embaucher, les ministres ne sont décidément pas en reste.

Quant aux salaires, Delevoye considère que « le salaire n'est pas la seule motivation des fonctionnaires », même s'il n'a pas craché, lui et ses semblables, sur l'augmentation de 70 % du salaire des ministres... Mais dans la gamme « faites ce que je dis et pas ce que je fais », il explique aux salariés de l'Éducation nationale comme de l'ensemble des services publics qu'il faut être au-dessus de ces détails, qu'« ils ont déjà eu cette année une augmentation de 0,6 % » et qu'ils devront s'en contenter.

Avec dans les cartons de tels projets de « réforme de l'État », ni Delevoye, ni Raffarin, ni les autres ne devront s'étonner si, mémoire courte ou pas, ils déclenchent contre eux une réaction des travailleurs aussi puissante que celle qui a fait reculer leurs prédécesseurs en 1995...

L.P.

Le credo de Fillon

Mercredi 18 septembre le gouvernement a adopté le projet de loi, présenté par François Fillon, le ministre des Affaires sociales, qui à travers la remise en cause de la loi de 35 heures est une véritable attaque contre les conditions d'emploi et de rémunérations de millions de salariés. L'augmentation considérable du contingent d'heures supplémentaires obligatoires pour les salariés, qui va passer de 130 à 180 heures par an, permettra une plus grande flexibilité que celle déjà existante, et elle s'accompagne d'une diminution de la rémunération des heures supplémentaires en ramenant, sous certaines conditions, la majoration de 25 à 10 % entre 35 et 39 heures. Comme le disait Maryse Dumas, secrétaire nationale de la CGT, les travailleurs vont être obligés de travailler plus pour gagner moins. Pendant le même temps le patronat bénéficiera de milliards en cadeau par le biais d'allègements de charges sociales supplémentaires.

Mais Fillon a annoncé que le gouvernement ne comptait pas en rester là, et il s'est dit « tout à fait décidé à suspendre » pour une durée d'un an et demi au minimum certains articles de la loi dite de « modernisation sociale » votée sous le gouvernement Jospin. « On a voulu rendre le licenciement le plus difficile possible, au mépris des réalités économiques. » a-t-il déclaré sur LCI. C'est une très

grossière exagération, mais il s'agit pour le ministre de donner le ton, en tenant à chaque occasion un discours antiouvrier et pro-patronal.

Cette loi qui devait prétendument « améliorer la protection des salariés » face au danger des licenciements s'est limitée à quelques mesures de procédure qui n'ont rien changé aux fournées de licenciements à répétition. Elle avait été en réa-

lité un simple effet d'annonce il y a un an, face à l'émotion soulevée dans la population laborieuse par la multitude de plans de licenciements, que ce soit chez Danone, Moulinex, et face à la passivité du gouvernement de la gauche plurielle qui s'était contenté de condoléances vis-à-vis de salariés, au mieux de déclarations d'intention sur des reclassements à venir qui, on l'a vu pour les salariés, et tout particulièrement pour ceux de Moulinex, étaient des mensonges.

Pour le moment la seule mesure que Fillon ne prévoit pas de suspendre dans cette loi est le doublement de l'indemnité légale de licenciement qui a fait passer celle-ci d'un dixième de mois par année d'ancienneté au-delà de deux ans d'ancienneté, à un cinquième de mois, conformément à ce que garantit la plupart des conventions collectives comme celles de la Métallurgie par exemple. Il est vrai que ce serait un geste tellement dirigé de façon ostentatoire contre la « France d'en bas » que

le gouvernement ne voudrait pas la prendre trop vite. Mais quand Fillon critique avec gourmandise les réelles limites et les insuffisances de la loi de l'ancien gouvernement de la gauche dite plurielle, il propose lui de ne rien faire et de s'en remettre à la seule volonté patronale. Ce que le gouvernement avance c'est de rendre encore plus faciles les licenciements, plus souple l'accomplissement des plans dits sociaux, au nom de la réalité économique telle que la conçoivent les patrons.

Et l'attitude du gouvernement apparaît d'autant plus provocante que la situation de l'emploi ne cesse de se détériorer avec le chômage qui s'aggrave partout. Du nord au sud de la France les plans de suppressions d'emplois continuent d'être inexorablement annoncés. Dans certains départements comme l'Eure le chômage a augmenté de 13,3 % en un an.

On voit où mène le plébiscite en faveur de Chirac, cette droite arrogante se croit tout permis.

Fillon a annoncé d'ailleurs qu'à travers « le dialogue social », qui est le mot fourre-tout à la mode actuellement, le patronat pouvait espérer d'autres cadeaux et d'autres remises en cause des quelques droits dont bénéficiaient les travailleurs. Et plus que l'effet direct des mesures annoncées, ce qui est le plus immédiatement néfaste dans ce contexte c'est que cela représente un formidable encouragement pour l'ensemble du patronat pour s'attaquer sans délai et très concrètement, avec les méthodes qu'on lui connaît, aux conditions de travail, aux salaires et à l'emploi des travailleurs de ce pays.

La seule chose qu'on peut espérer c'est que les hommes du patronat, dans les entreprises comme au gouvernement, recevront le plus tôt possible la réponse qu'ils méritent : la riposte d'ensemble du monde du travail déterminé à arracher ce qui lui est dû.

Annie ROLIN

AU BON PLAISIR DU PATRONAT

L'ÉCONOMIE CAPITALISTE N'EST PAS PLUS CONTRÔLABLE QU'ELLE N'EST RÉFORMABLE

Depuis les tempêtes boursières qui, de New York à Paris, ont vu chuter les indices de référence des différentes places boursières, politiciens, économistes, journalistes ont multiplié les affirmations péremptoires que ce n'était pas le système qui allait mal. A les en croire, les « problèmes » mis en lumière par les scandales d'Enron, Vivendi et autres, seraient uniquement dus à la conduite irresponsable de quelques dirigeants mal contrôlés. Et chacun d'expliquer qu'il faudrait sanctionner les PDG qui se seraient mal conduits et exercer à l'avenir un « meilleur contrôle » de la gestion des entreprises, car, nous répètent-ils sur tous les tons, l'économie est saine, « les fondamentaux de l'économie sont bons ».

Evidemment Bush, Chirac et les autres ne font là que leur travail qui consiste à tenter de rassurer tous ceux qui ont placé leur argent à la Bourse et dont la panique pourrait créer des désordres supplémentaires dans la sphère financière. Mais il y a bien loin de leur propos à la réalité.

Car un système économique basé sur la concurrence

et la recherche du profit ne peut, par définition, pas fonctionner dans la transparence et selon des règles de bonne conduite. Il s'agit d'une lutte sauvage des uns contre les autres où tous les coups sont permis et nécessaires. Le secret reste le maître mot dans la lutte contre la concurrence, secret bancaire, secret commercial, secret de fabrication. L'opacité est si nécessaire qu'elle est protégée par la loi.

Et, au fond, ce que leurs pairs reprochent aux PDG d'Enron, Worldcom et autres aux USA, comme ici à ceux de Vivendi, France Telecom, ce n'est pas tant leurs magouilles et autres coups fourrés, réalisés en douce. Non, ce qu'ils reprochent, c'est d'avoir mal manœuvré et d'avoir perdu leurs paris, hasardeux ou pas, et surtout, du coup, d'avoir fait perdre de la valeur aux actions, et donc d'avoir réduit à néant les attentes de profits que nourrissaient les actionnaires, et d'abord les plus gros d'entre eux.

Depuis toujours les capitalistes se sont enrichis chaque fois qu'ils l'ont pu, en pillant la collectivité, en faisant des coups dans le plus grand des secrets : la famille Rotshild ne s'est-elle pas enrichie à travers l'Europe en spéculant sur la fausse nouvelle de la victoire de Napoléon à Waterloo ? George Soros, ce milliardaire

spéculateur international, n'a-t-il pas encore accru sa fortune en misant, il y a une dizaine d'années, sur la dévaluation de la livre britannique, qu'il a effectivement réussi à provoquer ? Ce qui s'apparentait à un coup de poker réussissait à plonger tout un pays dans une crise financière mais Soros, lui, raflait la mise !

La libre concurrence, tant vantée par les tenants du capitalisme, c'est la guerre d'un contre tous les autres, le but des capitalistes n'étant pas de produire, mais de s'enrichir à tout prix et par tous les moyens. Mettre à bas la concurrence et surtout les concurrents, cela ne se fait pas à livre ouvert devant tous. Et ce n'est pas aux USA, avec les liquidations physiques des concurrents, que les westerns et les films de série noire ont rendus célèbres, qu'on pourrait dire le contraire.

Certes, il existe des lois qui régissent plus ou moins les modalités de cet affrontement généralisé, mais ces règles ont pour objet principal sinon unique de garantir les intérêts des plus forts. Et d'abord de protéger le capital amassé et récupéré par les actionnaires, à l'image des lois sur les sociétés anonymes qui instaurent l'irresponsabilité juridique des actionnaires face aux déboires éventuels de leurs sociétés.

Le système veut que chaque dirigeant d'entreprise, chaque



Le visage avenant des capitalistes : les frères Willot, considérés comme les Dalton du textile, à l'époque où ils rachetaient le groupe Boussac.

financier puisse et doive dans la minute saisir la « bonne affaire » en achetant par exemple une entreprise qui verrait le prix de ses actions chuter, ce qui la rendrait vulnérable autant que profitable. Profitable, car le rachat permet de piller sa trésorerie et de revendre l'entreprise ou le groupe par morceaux en faisant de copieux bénéfices et en laissant les salariés sur le carreau par centaines ou par milliers. C'est ce qui se fait depuis toujours dans ce système capitaliste et de façon plus effrénée depuis des dizaines d'années. C'est même là l'essentiel de ce qu'on a appelé abusivement « les investissements » dans la période récente.

Racheter une firme pour voler ses secrets de fabrication au profit d'une autre ou « acheter » certains de ses cadres dirigeants pour parvenir au même but (cela a donné lieu à des procès retentissants qui ont duré des années dans l'industrie automobile entre marques allemande et américaine ces dernières années). Cela et tout le

reste font partie du fonctionnement normal du capitalisme.

Quand les travailleurs en lutte mettent en avant la revendication de contrôle des comptabilités et des comptes en banque des entreprises et de leurs actionnaires, c'est de bien autre chose qu'il s'agit. C'est un acte de guerre contre le patronat. C'est une attaque qui vise à mettre à jour, par l'action militante des travailleurs eux-mêmes, la réalité des profits. Mais un tel contrôle par les travailleurs ne peut s'installer dans le long terme sous le capitalisme car, au bout du compte, ou ce sont les travailleurs qui imposent leurs choix en prenant le contrôle de toute l'économie, ou le patronat regagne la partie et alors c'en est fini de tout contrôle.

Certains essaient de vendre aux peuples la camelote d'un « capitalisme à visage humain » qu'il suffirait de contrôler et réguler. Le capitalisme n'est ni contrôlable ni réformable, il faut le renverser.

Paul SOREL

DES PDG INTERCHANGEABLES

Suite à son retour au gouvernement, la droite a fait un peu de ménage en remplaçant certains dirigeants d'entreprises publiques par certains de ses amis politiques. Rien de neuf sous le soleil, en somme, dans ce petit jeu de chaises musicales qui a été pratiqué aussi bien par la gauche que par la droite.

Prenons Vial, président de La Poste, qui a dû céder la place : en 1988, lors du retour de la gauche au pouvoir, il était entré au cabinet de Quilès, ministre des PTT. En 1993, la droite revenue au gouvernement l'expédia à la tête de l'Aéropostale. Avec la gauche en 1997, il devint directeur général de La Poste à la place de Viet, un proche de l'ex-ministre de droite Longuet, relégué à son tour dans les hau-

tes sphères de l'Aéropostale.

Ces hauts fonctionnaires, passés par les mêmes moules des grandes écoles, des cabinets ministériels, des Inspections générales sont interchangeables. Ils lorgnent ce qu'ils estiment être les bonnes places pour leur carrière à l'ombre de leur protecteur du moment. Rien de plus ordinaire parmi ces gens toujours prêts à jouer des coudes.

Il faut vraiment des lunettes spéciales pour distinguer que certains seraient de gauche contrairement à d'autres de droite. Une chose est sûre, les salariés ne risquent pas de s'en rendre compte vu que leurs dirigeants successifs, de droite ou de gauche, se passent le relais pour poursuivre les mauvais coups.

Par exemple, le président de La Poste sortant avait, il y a treize ans, organisé le démantèlement des PTT en deux

entreprises distinctes : La Poste et France Télécom. Aujourd'hui, en guise de réponse au nouveau gouvernement qui prétend qu'à La Poste le passage aux 35 heures a eu un coût trop élevé, il se vante des gains de productivité qu'il a su imposer en refusant de compenser intégralement par des embauches la réduction du temps de travail. Bref, voilà un patron dont le sort n'a aucune raison d'émouvoir les travailleurs.

Ces gens-là ne quittent leur poste avantageux qu'avec un parachute doré, quand ils ne se sont pas empressés de se le préparer eux-mêmes. Ainsi Anne Lauvergeon, ancienne conseillère de Mitterrand, et actuelle présidente du numéro un mondial de l'industrie nucléaire issu de la fusion entre Framatome, Cogema et une partie du Commissariat à l'Energie Atomique, s'est fait octroyer une

rémunération de 427 000 euros, soit - commente un rapport de la Cour des comptes - « 17 % de plus que le mieux payé des présidents d'entreprises publiques, France Télécom ». A cela il faut bien sûr ajouter les jetons de présence qu'elle touche en tant que membre du conseil d'administration de Suez et de vice-présidente du conseil de surveillance de Sagem. En femme consciente que les meilleures choses peuvent avoir une fin... même toute provisoire, elle s'est assurée d'une indemnité de deux ans en cas de rupture anticipée de son contrat.

Des patrons de gauche ? A moins que cela qualifie ceux qui mettent de l'argent à gauche pour eux-mêmes pendant qu'ils serrent la vis aux salariés ?

Annie ROLIN

Pires que les requins de l'océan Indien

Les fabricants d'armes français sont très satisfaits d'avoir permis au Pakistan de se doter d'un sous-marin fabriqué sur place. Restait à vendre au camp d'en face. C'est fait : six sous-marins viennent d'être vendus à l'Inde !

Pendant que ces deux pays pauvres se saignent pour acquérir des armements, nos marchands de canons nationaux se frottent les mains.

Et quand il se produit un attentat, comme il y a quelques mois au Pakistan contre des techniciens français des constructions navales, ce ne sont pas ces industriels de l'armement qui y laissent leur peau.

LARGEMENT DE QUOI SE METTRE EN COLÈRE

Le Snés, principal syndicat enseignant pour les lycées et les collèges, prévoit une grève le 24 septembre contre la suppression de 5 600 postes de surveillants et la disparition de 18 000 emplois d'aides-éducateurs. Ce jour-là est prévue une rencontre entre le Premier ministre Raffarin, les recteurs et les responsables de l'Éducation nationale au niveau académique. Le Snés envisage par ailleurs une grève mi-octobre pour les collèges et les lycées. Des lycées n'ont cependant pas attendu ces échéances syndicales pour se mettre en grève. En effet, les raisons d'être en colère ne manquent pas.

Chaque année, il y a des suppressions de classes, en particulier dans l'enseignement primaire. Il y a des classes surchargées, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire. Il y a des classes sans enseignants et des enseignants sans poste et surtout des personnels précaires embauchés pour boucher les trous. En fait, depuis des années, les moyens restent insuffisants. Mais, pour cette rentrée, le ministre de l'Éducation nationale Luc Ferry et le Premier ministre Raffarin prévoient d'ores et déjà de faire des économies sur le budget de l'Éducation (et pas sur celui de l'armée). Et cela a de quoi inquiéter.

Le gouvernement annonce une « baisse nette » du nombre de fonctionnaires dès 2003 (moins 1619 postes en 2003). Les ministères de la Sécurité, de la Justice, de la Défense verront leurs effectifs augmenter. Pour compenser, d'autres ministères doivent rendre des postes, dont celui de l'Éducation nationale. Pour pouvoir baisser les impôts des riches et distribuer aux patrons les cadeaux fiscaux prévus par Raffarin, on fera des économies sur des activités pourtant fondamentales pour la population, pour les jeunes des classes populaires, à savoir l'Éducation. Les 5 600 postes de surveillants et de maîtres d'internat (MI/SE) supprimés sur 41 000 constituent la plus forte réduction jamais annoncée, sans compter celle, progressive mais prochaine, des emplois-jeunes dont les contrats arrivent à échéance.

Pour ce qui est du recrutement d'enseignants, le silence est pour l'instant total sur la tranche de 1000 emplois que la loi de programmation de Lang, précédent ministre socialiste de l'Éducation nationale, prévoyait de créer dans les lycées et les collèges. Ces mesures ne permettraient pas de remplacer tous les départs à la retraite (plus de 40 % des enseignants, en effet, partiront en retraite avant 2010). Alors s'il se vérifie que le gouvernement de Raffarin-Ferry, comme il y a tout lieu de le craindre, ne crée même pas ces emplois, ne cherche pas à remplacer tous les enseignants qui partent à la retraite, la situation deviendra encore plus catastrophique.

D'autant qu'il y a des milliers d'enseignants et de personnels de service qui sont embauchés comme contractuels, et qui peuvent donc être licenciés à tout moment, comme tous les salariés précaires. En Seine-Saint-Denis, 600 enseignants non titulaires ne sont toujours pas affectés, et il ne serait prévu que d'en reprendre 200.

Comme tous les ministres de l'Éducation nationale quand ils cherchent à justifier des économies, Luc Ferry justifie les

siennes par le très classique argument de la diminution des effectifs d'élèves dans certains niveaux. Mais les chiffres du ministère eux-mêmes montrent que cette régression ne concernera en moyenne qu'un dixième d'élève par division.

Or cette question ne se pose pas qu'en termes arithmétiques. L'illettrisme est une réalité que déplorent les ministres successifs, mais ça n'est pas en réduisant les effectifs, mais au contraire en les augmentant autant que nécessaire, qu'on y remédiera.

D'après le Snés, ne serait-ce que pour que les classes ne dépassent pas 20 élèves dans les établissements les plus difficiles du secondaire, il faudrait créer 4 300 postes. Alors pour que les effectifs diminuent dans toutes les classes, et que les jeunes puissent apprendre dans de bonnes conditions, ce sont des dizaines de milliers de postes qu'il faudrait créer. Des postes d'enseignants, mais aussi de surveillants, d'infirmiers, de personnels de service, tout aussi indispensables au fonctionnement d'un établissement scolaire.

Des lycées sont en grève pour protester contre l'augmentation des effectifs dans les classes, en Seine-Saint-Denis par exemple, où la quasi-totalité des effectifs sont de plus de 30 par classe, dépassant parfois 35 élèves. Des pressions s'exercent sur les proviseurs pour bourrer certaines classes, même celles situées dans ces zones dites sensibles. Les recteurs ferment des sections, et ensuite font pression pour faire accepter des élèves qui, du coup, n'ont pas de place, et qui doivent souvent faire un vrai parcours du combattant pour en obtenir une.

La politique d'économie sur le dos de l'Éducation ne date pas du gouvernement actuel. Ces problèmes existent à un degré ou à un autre à chaque rentrée. Mais chacune des décisions gouvernementales qui constituent un pas en arrière supplémentaire aggrave encore les conditions de travail des enseignants et de tout le personnel de l'Éducation, et surtout aggrave les conditions d'accès à la connaissance des jeunes.

Les enseignants se souviennent des semaines de grève qui ont été nécessaires sous le ministre de Jospin Allègre pour obtenir quelques moyens supplémentaires. Il serait plus que nécessaire de ressortir pancartes et banderoles contre Ferry pour empêcher que la situation ne se dégrade encore plus.

Aline RETESSE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou sembla-

TRIBUNE

LE PARTI DE LA RIPOSTE ? ENCORE À CONSTRUIRE

« Le communisme a de l'avenir... Parce que je suis révolutionnaire, et utopiste, j'ai envie de dire : ensemble, ayons l'ambition de changer le monde », a conclu Marie-George Buffet à la tribune de la fête de l'Humanité. A en croire la secrétaire générale du PCF, son parti voudrait retrouver son identité et à nouveau « faire rêver ».

Les mots ronflent. Les dénonciations de la politique de Raffarin aussi, qui préparerait le lit de l'extrême droite. (Mais pourquoi avoir appelé à voter Chirac pour s'en protéger ?) Comme gronde la dénonciation des menaces de guerre américaine en Irak et de la politique d'Israël en Palestine, auxquelles on se contente d'opposer les résolutions de l'ONU et de faire appel au sens des responsabilités de la « communauté internationale », c'est-à-dire des gouvernants de la planète !

Si Robert Hue et Marie-George Buffet disent avoir entendu ceux que le gouvernement de gauche à déçus, il n'est pas question pour eux, ni pour aucun dirigeant du Parti communiste, de remettre en cause leur participation au gouvernement pendant cinq ans. Ce serait se réduire à une simple formation, « véhémente et impuissante », comme le serait l'extrême gauche, argumente Robert Hue. Ils n'ont qu'un objectif : être en position de remettre ça dans cinq ans.

Quand Hue dit qu'il ne sera pas question cette fois pour le PC d'accepter un « remake de l'expérience que les Françaises et les Français ont sanctionnée », il se contente de répéter ce qu'il avait dit au moment de l'entrée dans le gouvernement Jospin. Ça n'a pas été un simple « remake » de la participation gouvernementale de 1981-1984, dont le PC avait fini par claquer la porte. Ça a été pire : pire pour les travailleurs qui ont subi l'aggravation de la précarité, la flexibilité des horaires et les privatisations à la pelle ; pire pour le Parti communiste lui-même, qui cette fois a bu la participation gouvernementale jusqu'à la lie et en a récolté le plus cuisant échec électoral.

Mais, à l'intention des milliers de militants communistes qui se posent des questions sur cet échec, les débats de la fête de l'humanité ne tournaient qu'autour d'un seul thème : comment reconstruire la gauche, et quelle place en son sein pour le Parti communiste ?

En présentant leur parti comme celui de la « riposte » à la politique de Raffarin, Robert Hue et Marie-George Buffet voudraient lui redonner quelques airs contestataires, dans l'espoir de retrouver une partie des voix perdues, notamment au profit de l'extrême gauche, ou d'avoir l'oreille de ceux que peuvent attirer aujourd'hui, pour les ramener au bercail du Parti socialiste, les courants dit « anti-mondialisation ». Partisan d'états généraux du communisme, où il rêverait d'associer une fraction de l'extrême gauche (du côté de la LCR notamment), le fondateur Martelli, lui, verrait plutôt une gauche en poupées russes où, par prises de participations successives, le Parti communiste pourrait peser un peu plus au sein de la

gauche : un courant communiste recomposé, au sein d'une gauche critique antimondialiste, aiguillon de la gauche inévitablement dominée par le Parti socialiste. Chacun peut inventer ses montages. Aucun n'a beaucoup de chances de sauver le Parti communiste de la débâcle.

Car pour faire vraiment du PCF « le parti de la riposte », comme dit Buffet, il lui faudrait rompre avec toute sa politique passée. Comment mobiliser les travailleurs pour s'opposer à la prochaine « privatisation d'Air-France », c'est-à-dire en réalité à l'augmentation de la part des capitaux privés, sans rompre franchement avec la politique d'un Gayssot, ministre des transports ayant « ouvert le capital », c'est-à-dire commencé la privatisation ? Comment mobiliser réellement les travailleurs contre la réforme des retraites et l'introduction de fonds de pension, lorsque celle-ci a déjà été programmée par la gauche, et que l'Humanité continue de présenter la caution des syndicats au développement de l'épargne salariale prônée par Fabius comme une grande première de la participation syndicale au contrôle des institutions financières ? Comment soutenir jusqu'au bout la lutte des sans papiers pour leur régularisation quand on a cautionné en la matière la politique de Chevènement et qu'on reste lié à une gauche socialiste qui prône de se limiter au cas par cas ?

Inutile de multiplier les exemples. Car de façon générale s'efforcer de mobiliser la classe ouvrière contre les attaques dont elle est victime, s'appuyer sur ses luttes, la seule chose qui pourrait permettre au PC de regagner la confiance des travailleurs, ce serait se couper, et pour longtemps, du Parti socialiste et de toute perspective de participation gouvernementale, c'est-à-dire de retour à la gestion des affaires de la bourgeoisie. Ce dont les dirigeants du Parti communiste ne veulent surtout pas, quitte à être impuissants à enrayer le déclin de leur parti.

Aux dizaines de milliers de militants que le Parti communiste a encore dans ce pays, et plus particulièrement à ses militants ouvriers, ce que les militants révolutionnaires ont à proposer n'est évidemment pas de reconstruire la gauche, pas plus celle qu'on connaît déjà qu'une nouvelle qui se prétendrait plus « vraie » ou plus « anti-capitaliste », tout en visant une future participation gouvernementale. C'est d'agir ensemble pour préparer les luttes de la classe ouvrière. C'est de contribuer à la construction d'une force politique communiste révolutionnaire qui ne coure derrière aucune participation gouvernementale, mais vise à la constitution d'un parti ouvrier communiste, un parti de lutte de classe, le seul moyen qu'ont les travailleurs de peser vraiment dans la société d'aujourd'hui et de préparer celle de demain.

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 22 (juillet-août 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier : « Actualité du trotskisme ». Des articles : les discriminations à l'embauche contre les émigrés et leurs enfants ; la CFDT, interlocuteur privilégié du Medef ; l'Algérie et les élections boycottées ; les responsabilités françaises dans les massacres au Congo-Brazzaville ; les syndicats belges contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à : LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Enseignants de Guadeloupe

EN GRÈVE POUR DES CRÉATIONS DE POSTES

Depuis la rentrée, les enseignants ainsi que le personnel administratif et d'entretien des établissements scolaires de Guadeloupe sont en grève. Ils réclament plus de moyens.

A ce sujet, voici ce qu'écrivent nos camarades antillais dans leur journal *Combat Ouvrier*.

(...) Dans les régions d'Outremer, (...) malgré quelques efforts faits depuis les années 1970, on n'a pas réussi à retrouver le niveau « métropolitain ».

Il y a en moyenne plus de classes vétustes, inadaptées et exposées aux bruits qu'en France métropolitaine. Il y a plus de problèmes d'exiguïté, de manque de place, de classes surchargées et mal équipées, notamment dans les maternelles et les premières années du primaire.

(...) Les manques en tous genres sont tellement criants que les enseignants et le personnel Iatoss (administratif, ouvrier, etc.) de Guadeloupe

ont décidé de se mettre en grève illimitée dès le mercredi 4 septembre, jour de la rentrée. Les fédérations de parents d'élèves se sont associées au mouvement.

(...) Ils réclament la création de 527 postes, à savoir 104 postes pour les Iatoss, dont 73 induits par la réduction du temps de travail, 88 postes dans le primaire et 190 postes dans le secondaire (lycées et collèges).

Depuis le mois de janvier dernier, ils ont tiré la sonnette d'alarme auprès du rectorat et du ministère, sans obtenir de réponse. Pour amener l'administration à négocier, ils ont boycotté les instances administratives dans lesquelles ils siègent normalement, mais le recteur n'a pas daigné les recevoir.

(...) Pour pallier ce manque de personnel, le rectorat jongle avec l'existant, en transférant des postes, en fermant des classes, en multipliant les postes provisoires.

(...) Il y a quatre ans, le personnel de l'Education nationale s'était déjà mis en grève pour obtenir des créations de

postes. Ils avaient obtenu de la mission ministérielle Gasol un plan de rattrapage sur quatre ans. Le délai écoulé, il manque encore 145 postes sur ceux qui avaient été prévus.

Face à ce mépris de l'administration, à des conditions de travail de plus en plus difficiles qui pénalisent aussi les enfants qu'ils sont chargés d'accueillir et d'éduquer, les personnels de l'Education nationale ont répondu par la grève et sont déterminés à faire aboutir leurs revendications.



Cantines scolaires (Clermont-Ferrand)

LA MOBILISATION CONTINUE

Après plusieurs journées de mobilisation et de protestations publiques, les familles des enfants interdits de cantine ont eu gain de cause. Leurs enfants auront à nouveau accès à la cantine de leur école. Mais ce recul de la mairie n'est que partiel. Des cantines continuent à refuser des enfants. Les parents protestent, rejoints par les employés en grève qui refusent de cautionner ces exclusions.

Sans avoir averti qui-conque, les services de la mairie avaient décidé dès le premier jour de la rentrée scolaire de refuser des enfants jugés en surnombre dans les cantines. Ils invoquaient les nouvelles règles de sécurité imposant la présence d'adultes en nombre suffisant pour surveiller les repas : un adulte pour huit enfants de moins de sept ans et un pour douze s'ils ont plus de sept ans.

Faute de personnel, ce règlement n'est pratiquement pas appliqué. C'est pourquoi la mairie a voulu cette fois prendre des mesures. Mais, comme par hasard, les enfants refusés sont ceux dont les parents ne travaillent pas ou qui sont au chômage. Et même si ces enfants ne constituent pas la majorité, la cantine est, pour eux, souvent leur seul vrai repas de la journée.

Les réactions ont été immédiates. Des pétitions ont été signées par centaines à l'entrée des écoles du centre-ville avec en tête « *Touche pas à ma cantine* ». Des discussions animées devant chaque groupe scolaire ont abouti à une manifestation spectaculaire : un pique-nique dans la cour de la mairie, avec parents et enfants, chacun ayant amené son panier repas. Les médias ont répercuté l'affaire qui a bien embarrassé Serge Godard, le maire socialiste. D'autant plus que plusieurs conseillers municipaux du PC, des Verts et de la LCR ont protesté de leur côté, déclarant qu'ils n'avaient même pas été mis au courant par les élus de la majorité socialiste. Laquelle parle pourtant à tout moment de concertation et de débat démocratique.

Peu après, les services de la mairie trouvaient sans peine 30 places de plus à l'école Edgar-Quinet, 20 à Aristide-Briand, 10 autres ailleurs, etc.

Le maire a publié un communiqué embarrassé annonçant qu'il allait prendre des dispositions et des moyens nouveaux pour assurer des repas à tous les enfants du quartier où est située leur école.

Mais ces engagements ne seraient appliqués qu'à la Toussaint ! Les pétitions continuent donc à circuler entre les écoles pour exiger que tous les enfants, partout, soient admis à la cantine.

Lycée Jean-Jaurès (Montreuil – Seine-Saint-Denis)

GRÈVE SUR LES EFFECTIFS

Au lycée Jean-Jaurès de Montreuil, les classes de seconde étaient en majorité à plus de 32 élèves (alors que les inscriptions des élèves du secteur n'étaient pas achevées), et celles de section ES (section générale économique et sociale) et STT (section technologiques du tertiaire) de 33 à 35 élèves.

La coupe étant plus que pleine, les enseignants se sont mis en grève le 6 septembre. Leur revendication immédiate était « *pas plus de 30 élèves par classe* ».

En grève reconductible (60 à 70 % des enseignants), ils ont été fortement soutenus par les parents d'élèves, qui eux aussi ont soulevé les problèmes rencontrés lors des affectations de leurs enfants : des options

choisies non respectées, élèves ayant trois quarts d'heure de trajet pour rejoindre un lycée éloigné, alors qu'ils sont à cinq minutes du lycée de Montreuil... Cela parce qu'il n'y a qu'un seul lycée polyvalent et quelques classes de filière d'enseignement général dans un lycée professionnel, pour une agglomération de plus de 130 000 habitants (Montreuil plus Bagnolet).

Différentes manifestations (enseignants, élèves, parents) ont été organisées devant le rectorat de Créteil et l'inspection académique à Bobigny, ainsi qu'une journée « Lycée désert » le 14 septembre.

Durant cette semaine, comme la mobilisation des enseignants et des parents ne faiblissait pas, l'inspecteur d'académie avait commencé à faire quelques concessions.

Lundi 16 septembre, après 9 jours de grève, l'arrêt de la

grève a été voté, mais à une faible majorité car bon nombre de d'enseignants pensaient que le compte n'y était pas et que le recteur pouvait encore « lâcher » des moyens sous la pression.

Finalement les heures accordées par le rectorat permettront de limiter l'effectif des terminales STT et des secondes à 30 élèves. Mais les premières et les terminales ES resteront avec des effectifs de 34 à 35 élèves bien qu'ayant obtenu le dédoublement des classes pour certaines heures de cours.

Il reste qu'en n'acceptant pas telle quelle la situation qui leur a été faite par le rectorat, et aussi par le Conseil régional, pourtant interpellé depuis plusieurs années sur la construction « effective » d'un autre lycée, les enseignants, les parents et les élèves ont montré que seule la lutte paie !

Allemagne

SCHRÖDER-STOIBER, LES DEUX FACES D'UNE POLITIQUE PRO-PATRONALE

Il est bien difficile de savoir qui sortira vainqueur des élections législatives allemandes, qui auront lieu le 22 septembre. Le chancelier social-démocrate sortant, Gerhard Schröder, en place depuis quatre ans, et qui rencontrait un certain discrédit dans l'électorat populaire, a opéré ces dernières semaines une remontée spectaculaire dans les sondages, alors que, depuis des mois, il était donné battu.



Lors d'un débat entre les deux candidats.

Il a opportunément utilisé les inondations qui ont sinistré, fin août, les populations vivant dans les régions du Danube et surtout de l'Elbe pour se montrer sur le terrain et déclarer, notamment, que les entreprises devaient être solidaires et participer au financement de la reconstruction. Reste à savoir ce qu'il en sera réellement, une fois passées les élections.

Il a aussi tenu à répéter, en particulier lors des débats télévisés qui l'ont opposé à son adversaire social-chrétien Edmund Stoiber, que s'il était réélu, son gouvernement ne participerait pas, quoi qu'il arrive, à une intervention militaire en Irak. Cela lui a permis de toucher, à bon compte, la fibre pacifiste, profondément ancrée dans toute une partie de la population allemande depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Là encore, cela ne lui coûte pas grand-chose. Les États-Unis ont malheureusement les moyens d'intervenir tout seuls, s'ils le décident. Et s'ils font pression sur leurs alliés occidentaux pour les impliquer dans la guerre, le Parti Social-Démocrate trouvera bien le moyen d'expliquer qu'il s'agit d'une mission de l'ONU. Car c'est tout de même sous le gouvernement Schröder que la Bundeswehr (l'armée allemande) a participé pour la première fois à des missions hors du pays (en ex-Yougoslavie), ce qu'elle n'avait jamais fait depuis 1945 !

Alors les promesses de Schröder ne sont surtout que des promesses, dont la fonction essentielle est de lui permettre de regagner des voix... en faisant oublier son bilan social.

Car, lors de son élection en 1998, il avait déclaré vouloir

être jugé et réélu sur sa capacité à créer des emplois. Or le chômage vient de passer, en août, au-dessus du chiffre de 4 millions de demandeurs d'emploi officiels, pratiquement le niveau auquel il se situait lorsque Schröder a été élu. A ce chiffre, il faut d'ailleurs ajouter 1,7 million de personnes placées dans des emplois sous contrat subventionnés par le gouvernement ou dans des formations ne débouchant sur rien. Et, dans l'ancienne Allemagne de l'Est, la situation est toujours catastrophique puisque le chômage atteint le taux de 17,7 %.

Et le pire est sans doute à venir. Depuis des semaines les grandes entreprises annoncent des plans de licenciements à répétition, dans les banques, l'automobile, l'électronique, les télécommunications ou encore les services. D'autres ont déjà fait savoir que, à cause de la conjoncture, la prime de Noël (qui fait souvent office de 13ème mois) serait diminuée.

Mais sur ce terrain-là – celui des coups portés à la classe ouvrière par le patronat – le gouvernement, qui réunit les sociaux-démocrates et les Verts, tient à ne faire aucune démagogie. Au contraire : il a élaboré un plan qui est une véritable

déclaration de guerre à l'encontre du monde du travail.

Sous couvert de trouver des idées pour réduire le chômage de moitié (l'objectif annoncé est de 2 millions fin 2005, comme si c'était un exploit !), il a mis sur pied une commission « indépendante » présidée par le chef du personnel de Volkswagen, Peter Hartz. Composée d'économistes, de syndicalistes et de chefs d'entreprise, elle a rendu ses conclusions définitives le 16 août. Celles-ci ne sont guère différentes de ce qui avait déjà été révélé au début de l'été (voir LO n° 1772). Il s'agit d'un catalogue (251 pages) de mesures dont beaucoup sont provocatrices à l'égard du monde ouvrier. On y trouve, entre autres :

– l'obligation, pour les jeunes chômeurs d'accepter un emploi « n'importe où dans le pays », sous peine de baisse des allocations de chômage,

– la suppression de la protection contre les licenciements dont bénéficient les salariés âgés, afin de « ne pas dissuader les patrons de les embaucher »,

– ou l'incitation, adressée aux chômeurs, tels les anciens mineurs, à créer leur entreprise personnelle. Ils disparaîtraient ainsi des statistiques et n'auraient plus qu'à se débrouil-

ler pour créer leur propre emploi !

L'ensemble constitue une attaque en règle contre les chômeurs et, au-delà, contre tous les travailleurs, avec le but affiché de baisser fortement les salaires.

Schröder, qui avait reçu le surnom de « l'ami des patrons » lorsqu'il dirigeait le land de Basse-Saxe a annoncé que, en cas de réélection, de nombreuses propositions du plan Hartz seraient mises en œuvre rapidement. Et les syndicats le soutiennent dans ce sens, disant espérer qu'il n'y aura pas de dérive trop « libérale » !

Dans ces conditions, Stoiber, qui a du mal à ne pas se faire doubler sur sa droite par Schröder, tente d'en rajouter vis-à-vis de son électorat réactionnaire. Il s'est, par exemple, empressé de dire qu'il était pour repousser jusqu'à 800 euros le salaire limite autorisant « les petits boulots » à être exonérés de charges sociales. Cela alors que la limite actuelle est de 325 euros et que Hartz propose de la porter à 500 !

Quant au patronat, qui avait applaudi à la mise en place de la commission, il a commencé à faire la fine bouche, histoire de faire pression pour obtenir encore plus. Ainsi, Michel Rogowski, président de la Fédération de l'Industrie Allemande, réclame des coupes claires encore plus importantes dans les prestations sociales, afin d'abaisser le coût de la main-d'œuvre. Et quand un quotidien l'interroge sur la situation dramatique de l'Allemagne de l'Est, où pour un travail équivalent les salaires sont, légalement, toujours inférieurs à ceux de l'Ouest, il répond, cyniquement : « Les gens ne doivent se faire aucune illusion. Pour de grandes parties de l'Allemagne de l'Est, cela prendra deux générations plutôt qu'une pour qu'elles se rapprochent du niveau de vie moyen de l'Ouest ».

Alors, les travailleurs sont prévenus : quel que soit le résultat des urnes, les attaques contre la classe ouvrière et ses conditions d'existence vont redoubler. Tout dépendra, dans la période à venir, de l'aptitude de la classe ouvrière à se défendre contre le patronat et les politiciens à son service, qu'ils soient de droite ou se disent de gauche.

Henri MARNIER

Irak

ON PRÉPARE LES ESPRITS À UNE GUERRE

« On est toujours trahi par les siens », a dû se dire Chirac, en voyant trois députés de sa majorité aller visiter sur place des installations irakiennes dénoncées par les États-Unis comme des lieux où pourrait être fabriquée l'arme nucléaire. Le gouvernement irakien a eu beau jeu de montrer qu'il n'en était rien, devant témoins en quelque sorte. Cette initiative, somme toute banale pour des députés, a donc été dénoncée par les ténors de la droite, car elle contribue à fissurer le raisonnement sur lequel s'appuie le va-t-en-guerre américains et prépare une intervention armée.

Les installations nucléaires irakiennes ont été détruites à

deux reprises. Une première fois en 1981 par l'aviation israélienne, une seconde fois dix ans plus tard lors de la guerre du Golfe. Mais l'expulsion des inspecteurs de l'ONU en 1998 par les autorités irakiennes permet de suggérer aujourd'hui que la menace que ferait peser l'Irak n'est pas que virtuelle.

L'acceptation du retour des inspecteurs de l'ONU par Saddam Hussein n'a pourtant pas modifié l'humeur belliqueuse du camp des va-t-en-guerre. Côté français, aux côtés des principaux représentants de la droite, quelques ténors de la gauche affichent aussi leur solidarité avec une éventuelle intervention américaine et dénoncent le voyage des trois députés français en Irak. Ainsi, François Hollande, au nom du Parti Socialiste, s'est demandé d'où avait pu germer cette initiative des trois députés. Mamère

(Verts) s'est exclamé : « Chaque fois que Saddam Hussein est menacé, il trouve des complaisances ».

Mais la palme revient à Kouchner qui trouve la position de Bush « claire et convaincante », et celle de Chirac, prêt à se joindre à Bush, « excellente ». Pour lui, dans ce cas, « une guerre préventive est une notion qui (...) paraît non seulement très juste mais qui s'approche de ce que, avec d'autres, nous avons proposé comme devoir, puis droit d'ingérence ». Qu'on se rassure, Kouchner n'a pas vraiment l'intention de faire le ménage de tous les dictateurs qui peuplent la planète, et dont la grande majorité sont cajolés par les grandes puissances, comme Saddam Hussein l'était d'ailleurs dans le passé.

Tout cela contribue à préparer l'opinion à une éventuelle



Préparation d'un raid contre l'Irak sur un porte-avions américain.

intervention américaine contre l'Irak, que Bush et son administration décideront ou pas, mais qui sert surtout aujourd'hui à renforcer la position de Bush aux États-Unis même.

Ne serait-ce que pour cette raison la campagne contre Saddam Hussein n'est pas prête de cesser.

Jeudi 12 septembre, Bush a invité l'assemblée des Nations unies à agir de façon décisive contre l'Irak, accusant le gouvernement irakien d'être totalement complice du dragon du terrorisme contre lequel l'archange Bush s'est dressé. Cela est

d'autant plus ridicule que les mouvements islamistes les plus radicaux ne portent pas Saddam Hussein dans leur cœur, l'accusant d'avoir mis en place un régime laïque. Et de toute façon l'objectif est bien difficile à atteindre quand on sait que l'Espagne n'arrive pas à venir à bout du terrorisme basque, la Grande-Bretagne du terrorisme irlandais, Arafat du terrorisme palestinien... ou la France du terrorisme corse !

Le compte à rebours vers la guerre a-t-il déjà commencé ? Pour l'heure, les cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU,

qui par ailleurs ont pu faire état de divergences, ont fait savoir au président américain qu'ils accueillent favorablement sa recommandation de fixer une date butoir à l'Irak.

Maintenant voyons si les États-Unis joindront le geste à la parole et, dans ce cas, s'ils envahiront, avec plus ou moins de bonheur, l'Irak. A moins qu'ils ne se contentent d'écraser les villes et la population irakiennes, sous des bombardements... terroristes.

Jacques FONTENOY

États-Unis

Une enquête sur la pauvreté frappant les enfants de Californie, sur la côte Ouest des États-Unis, et un article du quotidien The New York Times sur l'état d'abandon dans lequel se trouve la ville autrefois prospère de Hartford, sur la côte Est de ce pays, viennent nous rappeler quelle réalité sociale existe derrière les chiffres ronflants sur les affaires des capitalistes du pays le plus riche du monde.

D' Ouest ...

Le Centre National sur la Pauvreté Enfantine, se servant de statistiques officielles, vient de publier une étude sur la pauvreté frappant les enfants de Californie. Cet État est le plus peuplé et le plus riche des États-Unis. En 2000, c'est-à-dire au moment même où les commentateurs bourgeois s'extasiaient sur la croissance américaine induite par les nouvelles techno-

D'UN BOUT À L'AUTRE DU PAYS, LES MÊMES INÉGALITÉS SOCIALES

logies, 18,6 % des enfants californiens, soit 2,1 millions, étaient pauvres selon les critères officiels. Ce pourcentage est supérieur à celui concernant l'ensemble du pays, où l'on ne comptait, cette même année, que « 15,8 % d'enfants pauvres ». Aujourd'hui donc un petit Américain pauvre sur six vit en Californie, contre un sur dix il y a vingt ans.

Bien évidemment, la pauvreté qui touche les enfants de Californie touche aussi l'ensemble de la population. Pour cet État, la proportion des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé de 9,1 % en 1969 à 12,9 % en 2000. Pour le pays tout entier, cette proportion est passée de 12,5 à 11 %.

À la fin des années 1990, l'économie qui prospérait était celle des possédants. Et elle prospérait sur des salaires de plus en plus à la traîne pour les millions de salariés – immigrants mais pas seulement immigrants – employés dans les services, la restauration, les champs des grands propriétaires et dans les

usines californiennes...

...en Est

Le Connecticut, petit État situé sur la côte atlantique juste au nord de New York, est numéro un pour ce qui est du revenu moyen par habitant, mais dans sa capitale, Hartford, 30 % des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Cette ville, qui compte 120 000 habitants et son agglomération 850 000, était autrefois prospère. Mais elle a subi de plein fouet les conséquences du fonctionnement d'un système basé seulement sur le profit.

Selon l'article du New York Times, la ville était sous la coupe des magnats locaux de l'Assurance, l'activité qui occupait le plus de main-d'œuvre dans la ville, magnats surnommés « Les évêques ». A la fin des années 1960, après les émeutes qui secouèrent Hartford comme beaucoup d'autres villes américaines, les magnats projetèrent de déplacer purement et simplement les populations noire et hispanique hors de

la ville. Ce projet fut accueilli par des protestations unanimes et ne fut pas mis en œuvre. Mais on a assisté, comme dans bien d'autres villes, à un mouvement des catégories sociales relativement aisées, constituées surtout de Blancs, quittant les centres-villes pour s'installer en banlieue. Résultat : alors que

l'État du Connecticut est Blanc à 86 %, sa capitale est habitée par une majorité (66 %) de Noirs et d'Hispaniques. Cet écart est encore amplifié pour ce qui est de la population scolaire : 95 % des élèves de la ville sont des enfants de ces deux « minorités ».

Aux ravages de la ségrégation de l'habitat se sont ajoutées des coupes claires dans les effectifs des entreprises de la ville. Selon le journal new yorkais : « Entre 1980 et 1990, la ville a perdu plus d'un quart de ses emplois industriels.

« 11 septembre » un an après POUR BUSH, LES POMPIERS PEUVENT ATTENDRE

Un an après les attentats du 11 septembre 2001, les pompiers de New York sont en colère contre Bush. Faisant écho aux sentiments de la population, celui-ci n'a certes pas manqué une occasion d'encenser le dévouement de ces pompiers qui ont sauvé tant de vies au péril de la leur, qui ont travaillé près de neuf mois à débayer les décombres des Twin Towers, dans lesquelles, parmi tant d'autres, 343 soldats du feu ont trouvé la mort.

Mais s'afficher aux côtés de héros, c'était pour la galerie, en

tout cas, cela n'engageait Bush en rien. Et les pompiers l'ont constaté cet été quand il a rejeté un projet de loi prévoyant une dotation de 340 millions de dollars, pourtant promise aux pompiers par les autorités. Cette dotation devait servir à améliorer leurs équipements (notamment à remplacer les systèmes radio dont la défaillance ne leur aurait pas permis d'entendre l'ordre d'évacuer les tours avant qu'elles ne s'effondrent), à former les nouvelles recrues, et aussi à soigner ceux des pompiers rescapés de cet enfer, qui

ont été exposés aux émanations de gaz toxiques comme à l'amiante des tours du World Trade Center.

Verser des larmes hypocrites pour se faire mousser, Bush sait le faire. Quant à l'argent de l'État, il le réserve à ses amis du patronat et à la préparation de massacres en Irak qui n'auront rien à envier, en horreur contre une population innocente, à ce qui s'est passé à New York un certain 11 septembre 2001.

P. L.

Toulouse UN AN APRÈS L'EXPLOSION D'AZF

L'explosion d'AZF, à Toulouse, c'était il y a un an. Aujourd'hui, les « victimes sociales » se comptent par centaines dans les entreprises du pôle chimique, sous-traitantes ou avoisinantes : démissions forcées, licenciements, mutations, plans « sociaux ». Et ce n'est pas fini. Un an après l'explosion, c'est encore aux sinistrés et aux salariés de payer la plus grosse partie de la note.

LES SINISTRÉS ATTENDENT TOUJOURS

Tous ceux qui sont passés par Toulouse cet été en empruntant la partie sud de la rocade auront pu constater de visu ce qu'il reste des dégâts qui ont suivi l'explosion d'AZF du 21 septembre dernier : des deux côtés de cette rocade, bâtiments et toitures éventrés, tôles fracassées, tas de gravats. Il y a là les bâtiments dévastés de l'Afpa, l'immeuble sans fenêtres ni cloisons d'EDF-GDF, les hangars et les bus détruits de la Semvat. A peine plus loin, un centre d'enfants, deux lycées professionnels, l'institut de génie chimique, des établissements privés Boyé, Brossette, Darty, Speedy, détruits eux aussi. Deux écoles sont fermées et deux autres ne rouvriront qu'en octobre. Il y a encore des bâtiments dont la remise en état est partielle ou totale : une cité universitaire, un centre France Télécom et l'hôpital Marchant. Le paysage est dominé par la grande tour de l'urée de l'usine AZF, que le maire, Douste-Blazy, veut détruire car elle serait « un symbole péjoratif » pour les Toulousains !

Trente morts, des milliers de blessés ; parmi ces derniers il y a tous ceux qui portent encore les stigmates de l'explosion, le visage défiguré, une cécité totale ou partielle ou un handicap définitif. Le nombre de pathologies auditives et psychologiques serait en augmentation (de 7 à 12 %) parmi la population qui a été directement exposée aux

effets de l'explosion.

Et il y a les 41 000 logements sinistrés. Un an après, le quart est encore en travaux. La plupart des indemnisations ne sont pas liquidées. Sur les 135 mobile-homes installés au len-

faction des sinistrés ».

Le journal local le dit lui-même : « *Les tracasseries infligées par les experts du groupe TotalFinaElf aux sinistrés et aux blessés ont permis de "limiter" la facture à 1 940*

était en grève. Les dirigeants syndicaux dénonçaient la direction qui, à l'occasion de la fermeture de la production de phosgène, et « dans une logique financière » disaient-ils, « en profitait pour suppri-

catives à d'autres salariés. Les dirigeants de Total ont donc demandé aux syndicalistes toulousains d'être « imaginatifs » pour résoudre leur dilemme. La CGT et la CFDT, fort compréhensives, ont aussitôt transmis la volonté patronale aux travailleurs... pour ne pas gêner Total. Et ces syndicats ont été tellement « imaginatifs », qu'il a été hors de question, lors de la venue de Desmarest à Toulouse le 30 août, d'envisager une quelconque action revendicative.

Le plan social qui va être signé par la CGT et la CFDT prévoit 174 départs en préretraite qui ont déjà eu lieu en juin. Il prévoit en outre pour 65 travailleurs âgés entre 48 et 50 ans de rester sur le site jusqu'à leurs 50 ans et un départ en préretraite. Tous ces départs se font, primes comprises, à 95 % du salaire. Restent les autres, 156 qui sont incités à accepter une mutation sur le groupe (prime de 8 mois de salaire, prime de 0,4 mois de salaire par année d'ancienneté et 15 000 euros). La moitié aurait accepté de « s'expatrier » à ces conditions. Mais il y a ceux qui refusent une mutation ailleurs qu'à Toulouse. Total les ferait partir avec 24 mois de salaire, et 0,6 mois de salaire par année d'ancienneté, le tout accompagné de la panoplie habituelle sur les possibilités bidons de reclassement. Mais ces derniers veulent avant tout un travail à Toulouse sans perte de salaire, et ils ont raison. Il n'y a aucune raison qui justifie que les travailleurs y perdent quoi que ce soit, alors que le groupe Total fait des milliards de bénéfices et est pleinement responsable de l'explosion.

Autant il est inacceptable de tolérer que des bombes à retardement menacent les populations des quartiers limitrophes, autant il est inacceptable que les salariés de ces entreprises paient une seconde fois la catastrophe. Que les gros actionnaires de Total et les pouvoirs publics assument le salaire, le reclassement et l'emploi de tous les salariés concernés !



L'usine AZF, après l'explosion, il y a un an.

demain du sinistre, 56 familles ont trouvé à se reloger, 40 espèrent le faire fin septembre et 40 autres attendent des solutions diverses. Comme le constate une déclaration du collectif des « sans-fenêtres » qui occupe l'entrée d'un bâtiment de la cité depuis le 16 septembre :

« Rien n'est réellement réglé. Il reste encore une cinquantaine de familles dans des mobile-homes. Après avoir gelé cet hiver, elles ont suffoqué cet été. Dans plus de la moitié des logements sinistrés, les travaux ne sont pas finis. Il reste même des appartements qui n'ont pas encore leurs fenêtres. Il reste environ 5 000 dossiers d'indemnisation qui ne sont pas réglés. Les expertises médicales sont rendues très souvent au désavantage des sinistrés, et les délais de contre-expertise sont très longs. Aucune mesure globale n'a été prise pour l'exonération des taxes mobilières et foncières. A l'évidence les procédures traditionnelles mises en place ne fonctionnent pas. Les assurances, les experts et Equad (un assureur d'AZF) ne savent pas, ou ne veulent pas régler les problèmes à la satis-

millions d'euros ». Facture qui est loin d'être payée.

LICENCIEMENTS ET PLANS SOCIAUX

Les conséquences de l'explosion d'AZF sur l'emploi ont été durables. La direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle estimait à 600 les suppressions d'emplois recensées au 31 mai 2002 dans des entreprises sous-traitantes ou voisines. Trois mois après ce constat, on ne sait pas précisément le nombre de travailleurs licenciés. Et puis il faut bien évidemment ajouter à la liste des victimes sociales ceux qui travaillaient dans les entreprises du pôle chimique.

Pour la SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs) voisine d'AZF, l'État propriétaire a décidé l'abandon de la production de phosgène tout en conservant la production du carburant d'Ariane. Elle employait avec ses filiales sur le site chimique de Toulouse 620 travailleurs. La direction a annoncé en CCE la suppression de 402 emplois. Le jour de l'annonce l'usine

mer des unités qui auraient pu reprendre ». Ces mêmes responsables syndicaux réclament toujours une « réindustrialisation du site » que ne veut pas la SNPE. Une revendication que tout le monde dans l'usine comprend comme « le retour du phosgène à Toulouse pour sauver nos emplois ». Ce qui n'est pas le meilleur moyen pour solidariser les travailleurs avec les sinistrés.

Pour AZF aucun des salariés n'y a perdu sur son salaire, ni ceux qui ont été « prêtés » à d'autres usines du groupe, ni ceux qui restent sur Toulouse. Côté syndical, la CGT et la CFDT se sont lancées dans une négociation surréaliste avec les représentants de Total. Qu'on en juge : Total serait d'accord pour un plan social exemplaire, à condition qu'il ne serve pas d'exemple justement aux autres salariés de la branche chimie du groupe, qui est en difficulté. Ainsi, l'usine de Grande Paroisse à Waziers subit un plan social et les syndicats de l'usine réclament déjà le même traitement qu'à Toulouse. Cela dérange quelque peu la direction qui voudrait bien traiter le cas de Toulouse sans donner des idées revendi-

France - Télécom

ENTREPRISE CAPITALISTE MODÈLE ?

Après avoir annoncé une perte importante et une dette record de 70 milliards d'euros (ce qui représente plus du quart du budget de l'État), le président de France Télécom, Michel Bon, a démissionné. Nommé par Chirac sous le gouvernement Juppé en septembre 1995, il avait été maintenu par la gauche deux ans plus tard et le nouveau ministre de l'Economie, Francis Mer, l'avait soutenu encore cet été... France Télécom est donc aujourd'hui en état de quasi-faillite. La comparaison avec le trou du Crédit Lyonnais vient à l'esprit de nombreux commentateurs. Une association d'actionnaires déclare attendre « que l'État fasse son devoir » qui consiste à renflouer l'entreprise. Ainsi, après avoir bénéficié d'une privatisation des profits, les actionnaires, et pas seulement les petits, réclament une nationalisation des pertes. Et c'est effectivement un « plan de sauvetage » de ce genre que prépare le ministère des Finances.

La droite au gouvernement cherche à se défausser sur ses prédécesseurs. Un député de l'UMP (le parti chiraquien) a demandé que Jospin et Fabius viennent s'expliquer devant les députés, les accusant de laxisme dans le contrôle que l'État aurait dû exercer du fait qu'il est encore majoritaire (à 54 %) dans le capital de France Télécom. Cela ne manque pas de sel quand on se souvient que, pendant des années, les politiciens de droite – comme d'ailleurs ceux de gauche – donnaient cette entreprise en exemple, non parce qu'elle conservait des liens avec l'État, mais au contraire parce qu'elle avait commencé de s'en affranchir. A les écouter alors, France Télécom avait reçu deux produits dopants extrêmement efficaces : l'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications et la privatisation d'une partie de son capital.

LES BIENFAITS PROCLAMÉS DE LA PRIVATISATION

C'est précisément en vue de sa privatisation que le gouvernement Juppé avait, au 1^{er} janvier 1997, transformé l'établissement public en société anonyme. « La France a maintenant besoin d'un nouvel élan, d'un élan partagé, sous le signe de l'initiative et de la solidarité. (...) Voyez France Télécom. Avec le nouveau statut, le prix du téléphone va baisser, les services à la clientèle vont se développer, l'entreprise, plus performante, va renforcer ses positions et gagner des parts de marché partout dans le monde, au bénéfice de l'emploi et des technologies françaises », déclarait Chirac le 6 mai 1997.

L'euphorie de Chirac fut partagée par la gauche, de retour au

gouvernement à la suite des élections anticipées. Lors de la campagne électorale de 1997, le PS s'était fendu d'une déclaration contre la privatisation, mais dès son retour au gouvernement ces propos étaient déclarés nuls et non avenus. La gauche plurielle engagea rapidement la privatisation de France Télécom, rebaptisée hypocritement « ouverture du capital ». A en croire Jospin, il s'agissait de « l'équilibre entre projet industriel et garantie du service public ». « Un formidable succès ! », s'exclama le ministre de l'Economie, Dominique Strauss-Kahn, apprenant que plus de 3 millions de personnes avaient souscrit aux actions en octobre 1997. Michel Bon, qui venait d'être reconduit par la gauche, fêta l'événement à la Bourse de New York avec un spectacle de french cancan. Quant au quotidien *Libération* il s'était laissé aller à un cocorico sur « un service public à la conquête de Wall Street ».

Moins de trois mois plus tard, ce fut l'ouverture à la concurrence des télécommunications en Europe. Préparée par la droite, le gouvernement de gauche la mit en pratique en janvier 1998, ce qui revenait à offrir à Cegetel (Compagnie Générale des Eaux, aujourd'hui Vivendi) et à Bouygues une part du gâteau du marché des télécommunications, considéré alors comme particulièrement juteux. C'était l'époque où on allait voir ce qu'on allait voir, la « nouvelle économie », fondée sur l'information et la communication, devait donner un nouveau souffle au capitalisme. France Télécom, de même que ses concurrents, annonçaient de nouveaux « investissements » ; il s'agissait en réalité en grande partie de simples rachats d'autres sociétés, la spéculation portant sur une nouvelle technologie de téléphonie mobile qui devait permettre de soutirer beaucoup d'argent aux usagers devenus des clients.

PROFITS SUR LE DOS DES SALARIÉS

L'envolée boursière reposait aussi sur un autre fait, bien réel celui-là, les suppressions d'emplois. Par exemple, en novembre 1999, l'action connut une hausse à la suite de l'annonce par Michel Bon de 18 000 nouvelles suppressions d'emplois en trois ans. Selon la CGT, entre 1996 et fin 2001, France Télécom est passée de 149 000 à 124 000 salariés par le jeu du non-remplacement des retraités et des préretraités à 55 ans, ainsi que par des départs vers les filiales.

Cette année la direction entend diminuer les effectifs de 6 %, soit plus de 7 000 suppressions d'emplois, sans parler des filiales.

Les conditions de travail s'aggravent à coups de réorganisations successives : à chaque fois, les salariés doivent postuler à un nouveau service, souvent éloigné de leur domicile, qui ne compte que des effectifs en nombre restreint. La baisse des effectifs a été particulièrement sensible dans la branche « Réseau », passée de 52 000 à 29 000 salariés entre 1996 et la fin de 2001, ce qui augmente le risque de pannes.

Mais depuis quelque temps les agences commerciales sont elles aussi concernées ; certaines d'entre elles ont été fermées par souci de rentabilité, dans d'autres les files d'attente s'allongent. Le consommateur n'est pas ménagé. Qu'il téléphone beaucoup ou peu, il est tenu d'acquitter un abon-

nement qui a fait des bonds ces dernières années et a encore augmenté cet été de 3,6 %.

AUX ACTIONNAIRES DE PAYER

Après sa déclaration de quasi-faillite, la direction de France Télécom va tenter d'en faire supporter les conséquences à ceux qui travaillent. Les quelque 5 000 salariés de Mobilcom en Allemagne et ceux des différentes filiales de France Télécom, en France et à l'étranger, risquent d'être les premiers touchés. Déjà, le dirigeant de la filiale Orange déclare vouloir « traquer les coûts de manière obsessionnelle ». Et l'ensemble du personnel, fonctionnaires compris, verrait encore une fois ses conditions de travail s'aggraver.

Mais il n'y a aucune raison que les salariés, dont la situation s'était nettement dégradée alors que l'entreprise était florissante à la Bourse, fassent à nouveau les frais de la situation. Dès le premier jour de l'introduction de l'action France Télécom en Bourse, les actionnaires qui ont revendu leurs parts ont touché une plus-value de 18,1 % et cela a continué jusqu'en mars 2000, quand la valeur a atteint huit fois sa valeur initiale, avant de chuter. Et France Télécom n'était pas une exception. C'est aux gros actionnaires qui ont encaissé des dividendes pendant des années et des plus-values lors de la revente de leurs actions de payer, pas aux salariés !

Jean SANDAY



L'arrivée, discrète, des membres du conseil d'administration.

CE N'EST PAS LE SERVICE PUBLIC QUI COÛTE CHER, MAIS LA BOURSE ET LA SPÉCULATION

Après avoir, dans un premier temps, mis en cause la responsabilité du gouvernement Jospin dans la débâcle de France Télécom, la majorité de droite se montre aujourd'hui plus prudente, expliquant qu'il vaut mieux éviter la politisation de cette affaire. Et on la comprend. Car si aujourd'hui Michel Bon est sur la sellette, nos procureurs de la droite n'oublient pas que ce sont eux qui l'ont nommé et qu'il a débuté ses fonctions sous un gouvernement de droite. Mais surtout, c'est que la politique qu'aujourd'hui on reproche

aux dirigeants de France Télécom, c'est la même que celle que la droite se propose de prolonger, d'accentuer, en continuant à privatiser les entreprises d'État, pour démanteler ce qui relève dans ces entreprises du service public, qu'il faut bien comprendre comme un service rendu au public.

Constataons, une fois de plus, que la débâcle subie par France Télécom n'est pas due au fait que cette entreprise coûterait trop cher à la collectivité à cause des services qu'elle lui rend. Mais uniquement du fait qu'elle s'est

lancée, comme n'importe quelle entreprise du secteur dit « concurrentiel », dans des opérations spéculatives débridées, qui avaient pour seul but de faire de l'argent.

Cela confirme, s'il en était besoin, que ce qui est nuisible et dangereux, ce n'est pas qu'il y ait trop de service public, et trop de fonctionnaires pour le faire marcher. Non, ce qui est profondément néfaste, irrationnel, destructeur, c'est le règne du marché capitaliste.

J.P.V

Presse et édition

LA VOIX DE SON MAÎTRE

La bataille fait rage, dans le monde de la presse et de l'édition, autour de Vivendi Universal Publishing (VUP) que sa maison-mère, Vivendi, a décidé de vendre pour réduire son endettement. Bien que l'affaire ne soit pas encore définitivement bouclée pour ce qui est de sa branche édition – VUP est un tel géant en son domaine qu'aucun acheteur unique ne semble en mesure, ou avoir envie, de le reprendre en entier –, deux noms sont sortis du lot des concurrents se disputant certains bons morceaux de Vivendi : Dassault et Lagardère. Des noms bien connus du public pour être ceux des deux principaux fabricants et marchands d'armes du pays, mais aussi pour détenir déjà une grosse part de tout ce qui s'édite et se lit dans ce pays.

Lagardère, en ce qui le concerne, dirige en effet le groupe d'armement Matra et possède d'importantes participations, souvent majoritaires, dans les médias : Europe 1 et Europe 2, la chaîne Canal Thématiques, Match, Le Journal du Dimanche, L'Événement, Elle, Télé 7 Jours, France Dimanche, Femina, Entrevue, Zurban, Pariscope, Nice-Matin, Corse-Matin, La Provence, Var-Matin. Outre le fait d'être associé avec Le Monde au capital du Midi Libre, il possède aussi un quart du capital du Parisien-Aujourd'hui et de L'Équipe. Avec l'autre volet de son groupe, Hachette, qui contrôle une bonne partie de la distribution de presse, il occupe aussi une bonne place dans l'édition, notamment scolaire par le biais de Hachette Éducation et de Hatier. Mais cela ne suffit pas à Lagardère, qui s'est précipité sur la branche édition de VUP avec l'approbation bruyante d'Aillagon, le ministre de la Culture et de la Communication de Raffarin. Le gouvernement voit



Une partie des titres de Vivendi revendus à la Socpresse.

en effet d'un bon œil le fait que plus de la moitié de toutes les sociétés d'édition de ce pays – Larousse, Le Robert, Robert Laffont, Julliard, Plon, Seghers, Perrin, Les Presses de la Cité, Belfond, Les Presses de la Renaissance, 10/18, Pocket Jeunesse, Fleuve Noir, Bordas, Nathan, Dalloz, Dunod, Armand Colin (et on en oublie !) – passent sous la coupe de Matra.

Lagardère deviendrait donc le leader, et de très loin, de l'édition en France, et aurait une position de quasi-monopole (avec, entre autres, 80 % des éditions scolaires, 70 % de celles des livres de poche) si, le 25 septembre, le conseil d'administration de Vivendi entérine cette vente dont le prix – parce que sans doute astronomique – n'a pas été divulgué.

Dassault, lui, aurait mis au moins 330 millions d'euros sur la table pour racheter à VUP L'Express, L'Expansion, La Lettre de l'Expansion, La Vie Financière, l'Entreprise, Lire, L'Étudiant, Maison Magazine, Maison Française, etc., plus une société d'édition de journaux gratuits, ces gros capteurs de publicité. Cela s'ajoute désormais au tableau de chasse de Dassault qui affiche, entre autres trophées, Le Journal des Finances, Valeurs actuelles, Spectacle du monde, plusieurs périodiques franciliens, et surtout, depuis qu'il est devenu le principal actionnaire de la Socpresse (groupe Hersant), Le Figaro, Le Figaro-Magazine, Le Figaro Madame, TV Magazine, Paris-Turf, L'Indicateur Bertrand, Presse Océan, Le Courrier de l'Ouest, Le Maine Libre, Le

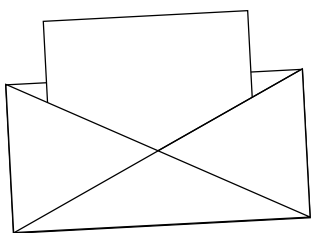
Progrès, Le Dauphiné Libéré, Nord-Eclair, plus une forte part du capital de La Voix du Nord et de Rossel, n° 1 de l'édition francophone en Belgique.

Ainsi, entre Lagardère et Dassault, c'est plus de la moitié, sinon les trois quarts de tout ce qui s'édite comme livres, revues, journaux qui se trouverait désormais aux mains des deux principaux marchands d'armes de ce pays. Cela, au nom de la défense... de « la culture française », puisque Lagardère, chaudement approuvé par les pouvoirs publics, présente sa razzia comme destinée à contrer les fonds de pension américains qui auraient eu des vues sur VUP ! Cela peut faire sourire, mais cela rappelle surtout que lesdits pouvoirs publics n'ont jamais rien eu à refuser aux Dassault et autre Lagardère, dont les

empires industrialo-financiers se sont bâtis quasi exclusivement grâce aux généreuses commandes d'armements de tous les gouvernements successifs, de droite comme de gauche.

Pour les Lagardère et Dassault, comme pour Messier – l'ancien patron de VUP – et finalement comme pour n'importe quel capitaliste, la culture, la presse sont des affaires comme les autres, ni plus ni moins : ils y investissent seulement pour que cela leur rapporte. Avec, en prime, le fait que la « liberté de la presse » est d'abord la liberté pour les capitalistes – et pas seulement ceux de l'armement – de défendre, à des millions d'exemplaires chaque jour, leurs intérêts, ceux de leur classe, dans leurs journaux.

Pierre LAFFITTE



Une lectrice du Gard nous écrit...

Je travaille à Aramon, dans le Gard. C'est là, entre autres, que les inondations ont été catastrophiques.

Parmi mes collègues, certains habitent le quartier des Charmettes, protégé des crues du Gardon par une digue. C'est cette digue qui a cédé. Très ancienne, elle avait déjà cédé il y a une dizaine d'années et elle avait été reconstruite à peu près telle quelle. Tout ce quartier des Charmettes est dans une zone inondable. D'ailleurs la norme

imposait aux nouveaux propriétaires sur ces terrains de surélever un peu leur rez-de-chaussée et de prévoir un accès sur le toit ou de construire une petite tour en guise de refuge.

Lors de l'inondation c'est la mobilisation des gens eux-mêmes qui a été utile. La préfecture, au contraire, a annoncé au maire d'Aramon la décrue quelques heures avant que l'eau ne monte et n'ouvre des brèches dans la digue. Le maire n'avait plus d'autre possibilité que de faire sonner le tocsin sans pouvoir faire évacuer car l'eau déferlait dans la ville. Ce sont les habitants qui frappaient aux

portes, alertaient leurs voisins en essayant de n'oublier personne.

Dans la désorganisation générale, les autorités apparaissaient bien peu efficaces. Sur les routes, c'est la radio plutôt que les gendarmes qui était utile et donnait les renseignements les plus justes. Radio Bleu Gard-Lozère donnait les informations appropriées. Elle recevait des appels de gens bloqués qui demandaient du secours et mit en place petit à petit un centre d'appel permanent. Des structures d'accueil de secours étaient ouvertes par l'initiative de la population dans certains villages. Toujours par

l'intermédiaire de la radio et du téléphone, tant qu'il a fonctionné, beaucoup de gens lançaient des appels pour dire qu'ils avaient une chambre ou un endroit à prêter, d'autres pouvaient aussi avoir des nouvelles de proches qu'ils n'arrivaient pas à joindre.

L'entreprise où je travaille n'a pas été dévastée, par contre la route était impraticable. La plupart des salariés n'ont pas pu aller travailler les 11 et 12 septembre, et les salariés sinistrés n'ont pas encore pu reprendre le travail une semaine plus tard.

La direction, quant à elle, était très satisfaite que l'entreprise n'ait pas fermé de la

semaine. Elle a annoncé très fièrement que tout le monde toucherait la totalité de son salaire en septembre, mais que les absences des salariés seraient pris en jours de RTT ou en congés payés. La nouvelle a soulevé une telle colère parmi les ouvriers que, après une discussion houleuse, le directeur a fini par accorder de payer le mardi sans contrepartie. Les autres jours restent pour l'instant pris sur les congés.

A côté de cela la direction propose de créer une commission de secours pour collecter des dons et les remettre aux salariés sinistrés...

Stocamine - Wittelsheim (Haut-Rhin)

INCENDIE SUR LE SITE DE STOCKAGE SOUTERRAIN DE DÉCHETS

Dans la nuit de lundi à mardi 10 septembre 2002, à Wittelsheim, un incendie s'est produit à 535 mètres sous terre sur le site de stockage de déchets ultimes de Stocamine – société privée initiée par la maison mère des Mines de potasse d'Alsace, EMC, qui dépend de l'État. A ce jour l'incendie que les pompiers ont essayé de confiner n'est toujours pas éteint.

De ce fait les 27 salariés de Stocamine mais aussi l'ensemble des mineurs des Mines de potasse d'Alsace (MDPA) ne travaillent plus, puisque les galeries où sont stockés les déchets « ultimes » sont toujours en contact avec les galeries du puits Amélie, dernier puits de potasse encore en activité. Ce sont des mineurs de potasse qui ont décelé les fumées, alors que la direction de Stocamine affirmait que l'aérage des galeries de Stocamine était indépendant de celui des MDPA.

Les mineurs et les riverains ont de quoi être inquiets car Stocamine stocke aussi bien des déchets d'amiante, d'arsenic, de cyanure que d'autres déchets

ultimes dont on ne connaît pas la composition. Stocamine se déclare incapable de dire – ou ne veut pas dire – ce qui est stocké à l'endroit de l'incendie sur 1 500 m² et sur 2 m de haut. Déjà en juillet 2001, la direction de Stocamine avait dû remonter un stockage illicite de pyralène suite à une grève de mineurs.

Les mineurs qui ont donné l'alerte et qui sont immédiatement remontés sont inquiets puisque, bien qu'on leur ait fait une prise de sang, l'hôpital ne sait pas ce qu'il faut essayer de déceler, faute de savoir à quoi ces salariés ont été exposés. Les écoles avoisinantes ont été fermées deux jours et les habitants qui sont nombreux aux alentours du puits, ont été informés qu'il fallait laver les légumes du jardin avant de les consommer !

Mais des mesures de dioxyde de soufre effectuées au puits de sortie n'ayant rien révélé d'alarmant, le préfet, les directions de Stocamine et des MDPA font des déclarations rassurantes, tout en avouant que même en analysant les poussières rejetées par le puits, on ne pourra savoir ce qui brûle avant plusieurs jours. En attendant, des pompiers spécialisés ont confiné l'incendie, espérant qu'il s'éteindra de lui-même, en élevant des murs de sel de part et

d'autre des galeries.

Mais il faut savoir que ces murs seraient une protection dérisoire si un coup de grisou se produisait comme cela s'est produit dans la mine voisine d'Amélie en 1998. Bien sûr, la réputation du puits Joseph-Else n'est pas au grisou et Stocamine assure qu'il n'y a aucun risque. Mais elle assurait aussi qu'il n'y avait aucun lien entre les systèmes d'aérage des deux puits comme elle certifiait au début de l'incendie qu'il n'y avait pas à s'inquiéter puisqu'il ne s'agissait selon elle que d'un feu de palettes. On peut juger du sérieux de l'entreprise quand on sait qu'aucun système de détection de fumée ou de lutte contre l'incendie n'avait été installé et qu'aucune surveillance n'était prévue.

Par ailleurs, la direction des MDPA ne s'est pas montrée plus sérieuse dans sa manière de constituer des équipes de sauveteurs afin d'éteindre l'incendie. Des mineurs ont été envoyés au contact des fumées et des gaz sans qu'on vérifie si leur équipement était approprié pour ce type d'intervention. Ils n'avaient pas de combinaison étanche et plusieurs de ces sauveteurs ont eu une réaction allergique cutanée. Du coup, comme l'ensemble des mineurs dès le premier jour de

l'incendie, ils refusent maintenant de descendre au fond de la mine.

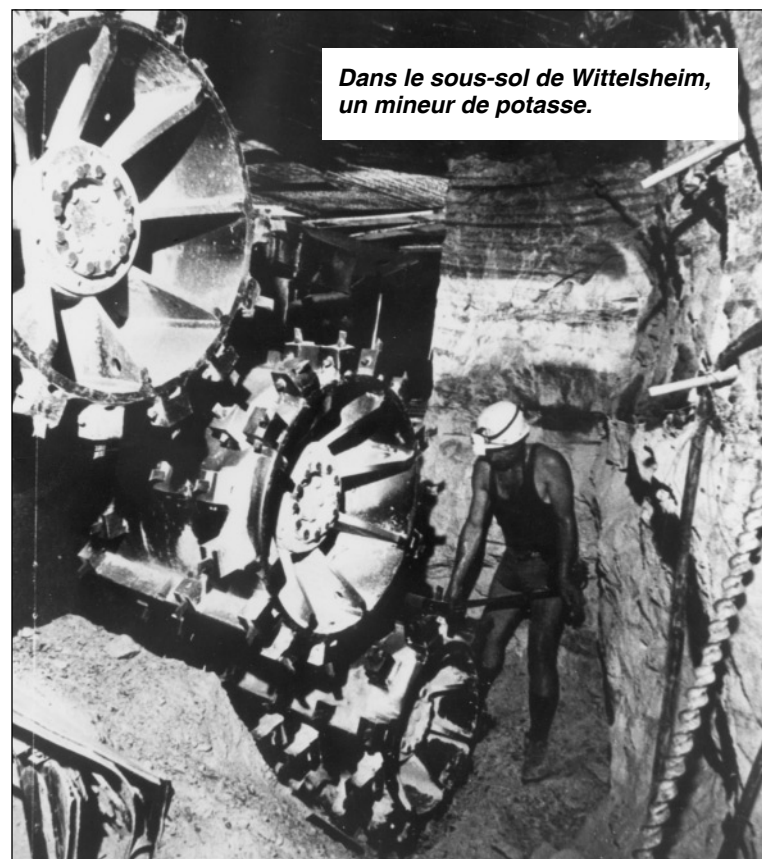
En attendant, la direction des mines s'est engagée, jusqu'à ce jour au moins, à payer les salaires complets à tous. Il faut dire que les mineurs ne sont pas très inquiets quant à leur avenir, la production de potasse devant s'arrêter en mai 2003, et les mineurs bénéficiant de mesures de préretraite. Par contre pour les salariés de Stocamine, le flou le plus total règne sur leur avenir.

La CGT des MDPA a porté plainte contre X pour mise en danger d'autrui et se prononce pour qu'aucune conséquence financière ou professionnelle ne

soit supportée par les salariés. Elle demande aussi un contrôle public par les salariés et la population de Stocamine et de la gestion des déchets. Le préfet somme toujours Stocamine – mais sans grand résultat – de donner la liste des produits qui brûlent et le maire de Wittelsheim, hostile au stockage, organise des réunions publiques pour la fermeture du site.

Quoi qu'il en soit, cet incendie montre bien qu'on ne peut pas faire confiance à une entreprise dont le seul but est de faire des profits avec des déchets dangereux, au mépris de la sécurité des salariés et de la population environnante.

Correspondant LO



Dans le sous-sol de Wittelsheim, un mineur de potasse.

Puy-de-Dôme

Amisol, Everitube : des noms sinistres d'usines maintenant fermées où l'amiante a tué des dizaines de travailleurs. Des centaines d'autres vivent, eux, avec une santé compromise. Après des années de procédure pour faire reconnaître des maladies professionnelles, et malgré la condamnation formelle des patrons pour « faute inexcusable », aucune sanction n'a été prise. Jusqu'ici, sauf pour un cas, un ouvrier décédé, aucune indemnité n'a été versée ! Quelques dizaines de travailleurs seulement ont reçu 1 400 euros (9 000 F) à titre d'invalidité. Mais des plaintes de plus en plus nombreuses sont en attente.

A Saint-Eloy-les-Mines, à mi-chemin entre Montluçon et Clermont-Ferrand, l'usine Everitube, appartenant au groupe Saint-Gobain, a été ouverte en 1972 avec des subventions de la municipalité, du Conseil général et des HBA (Les Houillères du Bassin d'Auvergne) qui

venaient de fermer leurs mines.

Ainsi, des mineurs se sont reconvertis en ouvriers d'usine. Mais ce qu'ils ne pouvaient pas prévoir, c'est qu'après les risques de silicose, ils allaient être victimes de l'asbestose.

Dans cette usine on fabriquait des tuyaux et des plaques en amiante-ciment, comme chez Eternit. « Les conditions d'hygiène et de sécurité y étaient déplorables » selon les termes même du jugement de la cour d'appel de Riom. On ne se voyait pas à quelques mètres tellement il y avait de poussière. L'amiante arrivait à l'usine en sacs de jute parfois percés et on le prenait à pleines mains. Les fines poussières et les fibres pénétraient partout : nez, gorge, peau.

L'inquiétude des ouvriers d'Everitube a augmenté avec l'un des premiers cas reconnus de cancer de la plèvre. Leur camarade a souffert deux années avant que sa mort ne survienne en 1996. Sa famille a porté plainte pour faire reconnaître ce décès comme dû à une maladie professionnelle. La lenteur de la procédure et les recours multi-

ples de la direction ont fait traîner l'affaire. Ce n'est qu'en 2000 que les tribunaux ont accordé 275 000 euros (1,8 million de francs) à sa veuve et à ses enfants.

Depuis, Everitube a été fermée. Des dizaines de plaintes ont été déposées. Mais neuf dossiers seulement ont été à ce jour jugés et reconnus comme maladie professionnelle. Pour ceux-là la retraite sera accordée de façon anticipée selon le barème suivant : pour trois années de travail, une année gagnée. Ce qui revient à admettre qu'à 50 ans, on peut partir en retraite à taux plein... à condition qu'à cet âge les travailleurs tiennent encore le coup.

Amisol : l'usine de mort

L'entreprise était située dans Clermont-Ferrand même. Plusieurs centaines de salariés, dont une majorité de femmes, y fabriquaient de la literie ou des vêtements de... protection.

Comme à Everitube on y utilisait l'amiante à mains nues, sans masque. Il y en avait par-

tout : au sol, sur les murs, en pendentif au-dessus des têtes. Le CHS n'intervenait pas, ni non plus le médecin du travail, que le personnel ne voyait jamais, sauf... pour faire baisser les rares cas d'acceptation de taux d'invalidité, qu'il ramenait à 30 %, voire à 10 ou même 5 % !

Ce médecin, en excellentes relations avec le patronat régional, avait intenté un procès en diffamation – qu'il a perdu – contre le collectif Jussieu qui s'était intéressé au cas d'Amisol.

L'usine a été définitivement fermée en 1976. Mais c'est plus tard que des plaintes furent déposées pour faire reconnaître, comme dûs à des maladies professionnelles, des cas de décès par cancer.

Il existe aussi d'autres situations tout autant dramatiques. Par exemple celle d'une jeune institutrice dont le père et les deux frères ont travaillé à Amisol. Elle se chargeait de laver leurs vêtements de travail qu'elle secouait avant de les mettre dans la machine à laver. Elle a donc absorbé à maintes reprises de fines poussières qui ont provoqué un cancer qui a

entraîné son décès. Sa famille bataille depuis des années pour faire reconnaître ce cas et obtenir au moins des indemnités.

Faire payer les patrons

Fin juillet 2002, la grande presse faisait état de la baisse des actions de Saint-Gobain, expliquant que c'était de la faute des procès sur l'amiante. Le groupe serait harcelé par des milliers de plaintes. Depuis 20 ans, à travers le monde, il y aurait 20 000 plaintes individuelles et 40 000 collectives. Mais Saint-Gobain a pris des assurances afin de faire face à toutes ces procédures et mis de côté 100 millions d'euros en provision. Ce qui n'est pas grand-chose pour lui, à peine 6 % des bénéfices nets avoués.

Les dirigeants de ce trust poussent le cynisme jusqu'à proclamer qu'ils ont réussi à faire baisser le montant moyen des indemnités par travailleur, qui est passé de 2 800 euros à 1 700, quand ils ne repoussent pas indéfiniment les réparations financières à des travailleurs qui souffrent et meurent pour leurs profits.

Nestlé - Beauvais

UNE PREMIÈRE RÉACTION AU PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Jeudi 13 septembre, la CGT a organisé devant l'usine Nestlé de Beauvais un rassemblement contre le plan de suppressions d'emplois en cours (voir LO n° 1776).

Dans la partie Crèmes Glacées de l'usine, la moins touchée par le plan, ce rassemblement a été l'occasion d'un débrayage bloquant trois lignes de production sur cinq. En tout, une centaine de travailleurs de Nestlé Beauvais (sur un effectif de 1000) ont participé au rassemblement, rejoints par une autre centaine de personnes venues à l'appel de l'Union locale CGT de la ville.

Nestlé est un trust richissime, qui a déclaré 13,7 milliards d'euros de bénéfices (90 milliards de francs) sur les quatre dernières années, et qui achète et revend entreprise sur entreprise. Sa dernière acquisition vient tout juste d'être annoncée. Il s'agit d'une entreprise américaine de surgelés, Chef America, que Nestlé s'est offerte pour 2,5 milliards d'euros.

C'est donc ce trust qui a prévu 168 suppressions de postes, dans son usine de Beauvais qui fabrique précisément des surgelés de marque Maggi et les crèmes glacées Gervais. Son plan comporte 128 préretraites non rempla-

cées, auxquelles Nestlé a ajouté 40 suppressions d'emplois « sèches ».

Avant les vacances, la direction a convoqué quarante salariés un à un pour leur signifier que leur poste était sur la sellette et leur proposer une solution de remplacement forcément désavantageuse. A leur retour de congés, vingt d'entre eux, dont plusieurs délégués CGT, ont découvert une lettre recommandée exigeant qu'ils se décident avant la fin du mois de septembre.

Parallèlement, 21 jours de chômage technique, payés à 50 %, ont été annoncés sur le secteur des surgelés, alors que tout le monde voit que les nouveaux produits lancés cet été partent comme des petits pains. Les cadences et les pressions de l'encadrement étant de plus en plus dures, cela donne aux ouvriers une idée de ce qui les attend si les effectifs diminuent encore !

Le débrayage et le rassemblement de jeudi dernier sont une première réaction, modeste sans doute mais réelle, qui a permis à une partie au moins des travailleurs de Nestlé d'exprimer ouvertement son opposition au plan de suppressions d'emplois.

Correspondant LO

La Poste - Beauvais

LA DIRECTION MAINTIENT SA SANCTION CONTRE UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL



Pour avoir estimé ouvertement qu'un cadre était un « menteur » et un « faux-cul », le responsable de la section syndicale du Centre de Distribution du Courrier (CDIS) de Beauvais est passé en Conseil de discipline, le lundi 9 septembre. Il risquait une mutation, y compris à l'autre bout du département. La direction lui a finalement infligé une mutation... à 50 mètres, dans une unité de trois personnes située dans une entreprise de routage mitoyenne du CDIS.

seil de discipline, une manifestation a réuni près de 100 personnes, dont environ un tiers du Centre.

Le lendemain du Conseil de discipline, un chef s'en est pris à l'un des facteurs les plus actifs dans la défense de notre collègue. La réponse n'a pas tardé. Un tract CGT de protestation a été distribué directement dans les travées aux 80 facteurs, par six d'entre nous.

Au printemps, nous avons pu empêcher le licenciement d'un facteur du Centre. Cette fois, nous n'avons pas pu nous opposer à la mutation de notre délégué. Mais il n'est pas bien loin, et est toujours délégué. Et surtout, à travers ces deux occasions, s'est constitué un groupe de postiers décidés à ne pas tout accepter.

N'ayant pas osé le « déporter » comme le craignaient certains collègues, la direction a cherché à l'isoler. La mobilisation autour de notre collègue n'est certainement pas pour rien dans ce changement d'attitude.

Nous avons tous signé une pétition de protestation. Une équipe d'une dizaine de personnes a distribué tracts et affiches, dans l'entreprise mais aussi à la population, et a fait signer une pétition parmi les usagers. Le jour du Con-

Centre Pompidou - Paris

HARCÈLEMENT MORAL ET LICENCIEMENT ABUSIF

Stéphanie, une des 35 salariés de la librairie Flammarion installée au rez-de-chaussée du Centre Pompidou à Paris, a été licenciée le 23 août pour avoir écrit « Allez les quiches » sur un papier peint qui tapisse un mur de la librairie.

Cette inscription, de 2 cm sur 4 cm, cachée par un meuble de présentation de livres et donc invisible des clients, a été apposée un jour de colère et de ras-le-bol en réponse à une note de service écrite par un adjoint du directeur qui disait : « Tu trouveras bien deux ou trois quiches pour ranger ». Ce cadre, formé à l'école des magasins Leclerc, a l'habitude de traiter le personnel féminin de « quiches », de « gourdes », de « grosses feignasses »... Le personnel masculin est, lui, gratifié d'appellations telles que « animaux parlants », « goliot ».

Ces injures relèvent de l'abus de pouvoir et du harcèlement moral mais c'est la vendeuse qui est licenciée, en plein mois d'août, dispensée de faire son préavis car, dit la lettre de licenciement, il y aurait « dégradation d'une œuvre d'artiste ». Rien que cela ! Alors qu'il s'agit d'un papier peint apposé provisoirement, alors que Stéphanie a effacé le graffiti avec du correcteur, alors que Flammarion n'a subi aucun préjudice et que l'affaire aurait plutôt dû se conclure par une action contre le cadre qui, lui, est toujours en vacances.

La librairie Flammarion a trouvé là un prétexte pour licencier une employée en contrat à durée indéterminée (CDI), dans un contexte de fermeture de plusieurs magasins et de suppressions d'emplois. Elle ne veut plus que des emplois précaires, des contrats à durée déterminée (CDD) et des intérimaires et essaie de revenir sur les acquis obtenus par la grève du person-

nel en mai 2001, une grève qui s'était terminée sur une augmentation de salaire de 150 euros et l'embauche de 10 CDD en CDI. Pour arriver à ses fins, elle pourrit la vie des employés. Résultat, deux démissions et deux licenciements en deux mois.

Les employés de la librairie ont manifesté leur solidarité avec Stéphanie par un débrayage, une pétition, un rassemblement devant le magasin auquel se sont joints des employés du Centre Pompidou, du musée, de la bibliothèque.

Flammarion pour l'instant n'est pas revenu sur sa décision. Quant au directeur du Centre Pompidou, qui accorde les concessions aux entreprises privées de plus en plus présentes dans le Centre, et de plus en plus choyées, il prétend ne pas être concerné, pas plus que son prédécesseur, Aillagon, maintenant ministre de la Culture. Interpellé, il n'a toujours pas daigné répondre.

Sombre avenir au Futuroscope

Le groupe de presse Amaury et le Conseil général de la Vienne sont sur le point de signer un protocole d'accord. Celui-ci vise à la reprise du Futuroscope de Poitiers par une société mixte associant à ces deux partenaires la Caisse des Dépôts et Consignations et le Conseil régional, et préparant à terme le désengagement complet du groupe Amaury.

Créé en 1987, le parc a rapporté jusqu'en 2000, année où le nombre d'entrées s'est réduit de façon importante. Les pertes ont augmenté pour s'élever à 18 millions d'euros cette année. Il n'est plus question pour le groupe Amaury d'envisager des investissements et c'est donc les collectivités locales

qui assumeront la suite !

D'ores et déjà, avant la cession, le groupe supprimerait 150 emplois, ce qui ne semble pas gêner le Conseil général. Face aux réactions du personnel à cette menace, le premier vice-président du Conseil général, d'après le Figaro, a minimisé le fait en ces termes : « On a créé 25 000 emplois grâce à ce parc et tout le monde s'insurge à cause de suppressions concernant 150 personnes ! ».

Le groupe Amaury se retire et laisse aux collectivités locales le soin d'éponger les dettes et aux salariés celui de payer les pots cassés. Mais pour ce monsieur, tout est normal.

Air France

Mercredi 11 septembre, les syndicats CGT et SUD d'Air France avaient appelé à faire grève et à manifester au siège de la compagnie, sur la plateforme de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, à l'occasion d'un comité central d'entreprise qui y avait été convoqué par la direction et au cours duquel le PDG, Spinetta, devait préciser les modalités de la privatisation annoncée par Raffarin.

À Orly-Nord (ateliers et hangars de maintenance aérienne), ce jour-là, nous nous sommes donc rassemblés à 300 lors d'un débrayage. De l'avis général, ce n'est pas si mal pour un début, et nous étions unanimes à dénoncer cette privatisation ainsi que les attaques qui ne manqueront pas de redoubler contre nos salaires et nos emplois. Puis, une délégation partit rejoindre celles de grévistes d'autres secteurs de

la compagnie qui se rendaient à Roissy.

Son siège social, la direction l'avait transformé en une sorte de bunker : ascenseurs et escaliers de secours bloqués, CRS à l'extérieur, « gorilles », huissiers et membres de services de sécurité à l'intérieur. Mais cela ne nous a pas empêchés d'aller dire à Spinetta, et à deux doigts des moustaches, ce que nous pensions des projets du gouvernement et de la politique de la direction d'Air France. Et là, on vit le PDG s'enfuir lamentablement pour aller se réfugier dans ses appartements privés du siège social.

La grève du 11 septembre venait malheureusement juste après celle, de plusieurs jours, des pilotes, alors que, sur le fond, qu'ils soient navigants (pilotes, stewards et hôtesses) ou au sol (ouvriers, techniciens, agents commerciaux et autres), les salariés de la com-

pagne doivent affronter la même politique de la direction, avec les mêmes effets sur les salaires, les conditions de travail et les effectifs. Cette grève a surtout touché Orly-Nord (ateliers et hangars), Orly-Ouest (aérogare), les ateliers de Roissy et l'escale de Roissy-CDG (personnel Air France de l'aéroport) ainsi que Toulouse. Mais elle a aussi fait que, maintenant, dans plusieurs secteurs, les travailleurs disent que cela ne doit être qu'un début. Et, notamment, qu'il faut, le 3 octobre, lors de la grève nationale et de la manifestation parisienne contre les privatisations, que nous soyons le plus nombreux possible aux côtés des travailleurs d'EDF-GDF, des cheminots et des salariés de toutes les entreprises qui se trouvent sur la liste gouvernementale des privatisables.

Correspondant LO

LA GRÈVE DU 11 SEPTEMBRE NE DOIT ÊTRE QU'UN DÉBUT



Spinetta, le PDG d'Air France, pris à partie par des salariés.

— La direction et ses méthodes musclées... —

Le 12 septembre, Air France a fait retirer tous les exemplaires de *Libération* de tous ses vols. Tout simplement parce qu'un article, consacré à notre grève de la veille, rapportait qu'un photographe de ce journal — pourtant autorisé à se trouver sur place — avait été frappé et blessé par le numéro deux de la compagnie. Il s'était retrouvé le visage en sang pour avoir voulu prendre une photo

de Spinetta hué et serré de près par les grévistes.

La direction adore parler de « transparence ». Mais pour elle, le meilleur argument, c'est encore de s'abriter derrière des CRS et des gorilles-maison. Et quand cela ne suffit plus, c'est les coups de poing et la censure.

Extrait des bulletins Lutte Ouvrière Air France Roissy et Air France MI-VD (Orly-Nord)

Whirlpool - Amiens

EN GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Il y a cinq mois, les actionnaires du numéro un mondial du gros électroménager déclaraient que le secteur lave-linge de l'usine d'Amiens ne rapportait pas suffisamment de profit. Seule la chaîne de production des sèche-linge serait conservée. Trois cent soixante suppressions d'emplois étaient annoncées.

Depuis, la direction a multiplié les pressions sur les salariés, dépêchant un haut cadre spécialiste des restructurations. Elle a fait intervenir des huissiers sur chaque poste de travail afin de constater la baisse de production depuis l'annonce des licenciements. Elle a aussi exercé un chantage sur certains délégués syndicaux qui, du coup, sont allés dans les ateliers expliquer qu'il fallait que la production reste optimum, sans quoi la direction refuserait d'entamer des négociations sur les primes de départ.

Le ralentissement considérable de la production s'est néanmoins maintenu. La grève, elle, a débuté mercredi 11 septembre à l'annonce des propositions du plan dit « social ». La direction propose une prime de départ de 3 000 euros et 500 euros par année d'ancienneté. Pour un

travailleur ayant dix ans d'usine, cela représente à peine 8 000 euros (environ 52 000 F).

C'est à l'initiative d'un groupe d'ouvriers que la grève a éclaté et que le mouvement s'est rapidement étendu à l'ensemble des chaînes montage, tant des lave-linge que des sèche-linge.

Les salariés — hormis les intérimaires — ont ensuite bloqué la route nationale qui passe devant l'usine. Le mouvement reconduit le lendemain était cette fois-ci soutenu par l'intersyndicale. Certains délégués ne cachaient néanmoins pas leur appréhension pour toute cette « pagaille » qui les fait apparaître aux yeux de la direction comme peu capables de tenir leurs troupes.

Plusieurs centaines de grévistes ont défilé en ville avec comme slogan : « Chô-chô-chômage on n'en veut pas » et « Whirlpool, la classe ouvrière va te botter le cul ». Devant l'hôtel de ville, ils ont interpellé Gilles de Robien, ex-maire d'Amiens et actuel ministre. Mais concernant les ouvriers, celui-ci n'a pas témoigné le même empressement à répondre que lorsque les patrons de Whirlpool l'avaient sollicité pour des subventions.

La grève a été reconduite en

début de semaine suivante. Les travailleurs réclament 18 000 euros de prime de licenciement pour tous en plus des 500 euros par année d'ancienneté. Beaucoup de grévistes expriment leur rejet à l'encontre du projet de fermeture complète du site envisagé par la direction dans les années à venir.

Le total des indemnités de licenciement proposées par la direction représente une misère comparé aux 68 millions d'euros de subventions publiques données au site amiénois, et encore moins comparé aux 147 millions de dollars de bénéfices réalisés par la multinationale au premier semestre de cette année.

Les patrons ont largement les moyens de maintenir les emplois à condition de réduire leur appétit de profits. Pour cela, il faudrait que la lutte des grévistes de Whirlpool s'étende, qu'ils soient rejoints par un maximum de travailleurs d'entreprises menacées à court ou à long terme (et tous les salariés le sont) par les licenciements. Car Whirlpool a été précédé de nombreuses suppressions d'emplois à Amiens et dans la région (comme ailleurs). Et si l'on se fie à la voracité des patrons, ça n'est malheureusement pas fini, si les travailleurs n'y mettent pas un coup d'arrêt.

Une imprimerie du Mans et de Perpignan

189 EMPLOIS MENACÉS

Depuis une quinzaine de jours au Mans, des travailleurs de l'imprimerie Imprimaine font connaître leur situation, par des rassemblements et des distributions de tracts.

Les 70 travailleurs de cette imprimerie comme les 119 de l'imprimerie « sœur » de Perpignan sont menacés de licenciement. Cet été, la direction a décidé de mettre la clé sous la porte et le tribunal du commerce l'a suivie en mettant, fin août, ces deux imprimeries en liquidation judiciaire.

C'est d'autant plus scandaleux que ces deux entreprises appartiennent à un groupe florissant, le groupe Challeng'Eure, qui compte sept imprimeries, des Sociétés Civiles Immobilières et annonce un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros pour 850 salariés au total. Il est loin d'être en difficulté !

De plus les carnets de commandes des deux impri-

meries étaient pleins, ce qui servait d'ailleurs de prétexte au patron pour exiger des travailleurs heures supplémentaires et travail le week-end.

Le patron de ces imprimeries avait en outre bénéficié d'au moins 5 millions de francs d'aides publiques ainsi que d'une exonération d'impôts de 15 millions de francs pour la concentration juridique des deux imprimeries du Mans et de Perpignan.

Alors, lorsque aujourd'hui il fait mine de ne plus pouvoir faire face, il y a de quoi être révolté, car cela ressemble surtout à une manœuvre de sa part pour organiser la « mise en difficulté » des imprimeries afin de s'en débarrasser, en laissant 189 travailleurs sur le carreau. D'ailleurs, comme par hasard, deux jours avant la décision de mise en liquidation, la roto de Perpignan était transférée dans une autre imprimerie du groupe.

Travailleurs français-immigrés

Cela fait plusieurs semaines que les manifestations de sans-papiers se multiplient. Les initiatives centrales ont mobilisé un nombre croissant de ces travailleurs immigrés dont certains vivent et travaillent ici depuis plusieurs années et à qui on refuse les papiers nécessaires pour séjourner légalement en France. On estime à quelque 400 000 le nombre de ceux qui sont dans cette situation, et certains d'entre eux ont été privés de papiers légaux par suite des lois Pasqua-Debré, voire par suite de simples actes administratifs, après avoir fait leur vie en France depuis plusieurs dizaines d'années.

Une prochaine manifestation centrale, organisée à la fois par la Coordination nationale des sans-papiers, qui se présente depuis des années comme le porte-parole des immigrés sans papiers, et par divers collectifs de sans-papiers ainsi que par des organisations de défense des droits de l'homme (Ligue des droits de l'homme et MRAP) ou encore des associations de soutien et divers partis et organisations politiques, est prévue pour le 19 octobre. Mais en attendant, des initiatives sont prises par différents représentants des sans-papiers ou leurs soutiens.

C'est ainsi que, le vendredi 15 septembre, 400 sans-papiers ont manifesté de la gare Saint-Lazare à Paris jusqu'au ministère de l'Intérieur. Pour riposter contre le refus du ministère de recevoir une délégation, 150 sans-papiers ont envahi pendant quelques heures

l'église Saint-Ambroise à Paris, pour demander un rendez-vous à Sarkozy. Pour le moment ils n'ont obtenu qu'un rendez-vous avec Lustiger, l'archevêque de Paris, pour trouver une église ou un local d'accueil. Par ailleurs divers rassemblements sont prévus dans différents départements.

Les sans-papiers en ont assez de vivre dans la clandestinité, menacés d'expulsion, contraints d'accepter du travail au noir à n'importe quel prix, de payer cher des logements sordides à des marchands de sommeil, pour peu que ceux-ci ne soient pas trop regardants sur les papiers. Ils sont de plus en plus nombreux à avoir choisi de se battre pour revendiquer la régularisation pour tous. Sachant qu'ils ne pouvaient pas plus compter sur un gouvernement de gauche que

sur un gouvernement de droite.

Avant de revenir au gouvernement en 1997, le Parti Socialiste avait promis la régularisation des « sans-papiers ». Une fois au gouvernement, les partis de gauche, le Parti Socialiste mais aussi le Parti Communiste et les Verts, ont trahi cette promesse, comme ils en ont trahi bien d'autres. Et c'est à juste raison que les sans-papiers peuvent parler de lois Pasqua-Debré-Chevènement, tant il est vrai que ce dernier, tout en régularisant la situation de certains d'entre eux, a poussé les autres dans une détresse plus profonde encore. Et si, aujourd'hui, on reparle du sort qui est imposé aux sans-papiers, c'est uniquement parce que leur lutte attire l'attention de l'opinion publique sur les conditions inhumaines et inacceptables dans lesquelles on les fait vivre.

Les travailleurs, qu'ils soient citoyens français ou immigrés en situation régulière, doivent être solidaires du combat des sans-papiers. Ce n'est pas seulement une question de simple justice et d'humanité. C'est aussi l'intérêt de l'ensemble du monde du travail car les patrons se servent de l'extrême précarité de ces travailleurs pour les sous-payer et par là-même pour peser sur tous les autres salaires. Et il ne s'agit pas seulement de petits margoulin, ni de patrons de secteurs où le

nombre de travailleurs immigrés sans papiers est important : restauration, confection, bâtiment ou hôtellerie. Mais combien de gran-

leurs d'exiger une mesure politique générale régularisant la situation de tous les sans-papiers. Comme il est de leur intérêt que



des entreprises qui prétendent respecter la légalité travaillent avec des sous-traitants de sous-traitants, sans aucun contrôle sur la main-d'œuvre qu'ils emploient ? Et il ne s'agit pas seulement du nettoyage où cela se pratique de longue date mais, de plus en plus, de secteurs de maintenance ou de certaines parties de la production.

Lorsque le patronat, avec l'aide du gouvernement, parvient à aggraver la précarité d'une catégorie de travailleurs, c'est tout le monde du travail qui finit par en payer le prix. Aussi, il est de l'intérêt de l'ensemble des travail-

tous ceux qui vivent et travaillent en France aient tous les droits syndicaux et tous les droits politiques, y compris celui de voter dans toutes les élections.

Ceux qui propagent des idées nationalistes à ce propos sont des ennemis du monde du travail car ils divisent les travailleurs, et par là-même ils les affaiblissent tous. Les capitaux qui se placent et se retirent, ruinant des entreprises, voire des villes ou des régions entières, sont de toutes les nationalités. Alors, ne nous laissons pas diviser entre travailleurs : régularisation de tous les sans-papiers !

Charters européens pour les sans-papiers VERS L'EUROPE DES EXPULSEURS

On n'arrête pas le progrès ! Les ministres des quinze pays de l'Union européenne, réunis à Copenhague, ont envisagé une nouvelle mesure contre des immigrés : des charters européens pour renvoyer ceux d'entre eux considérés comme « illégaux » ainsi que les demandeurs d'asile dont la requête a été repoussée. Par exemple en France, depuis 1997, 80 % des demandes de droit d'asile sont déboutées.

On connaissait déjà les méthodes instaurées par Pasqua en 1986 lorsqu'il était le ministre de l'Intérieur du gouvernement Chirac et qu'il ordonna notamment l'embarquement forcé de cent un Maliens dans un charter, sous les caméras de télévision. L'idée avait été relancée par Edith Cresson, Premier ministre de Mitterrand en 1991.

Cette fois l'Europe des quinze voudrait mettre en place des méthodes analogues pour refouler les pauvres qui ont réussi, au prix de mille périls, à trouver dans l'un des quinze pays un refuge bien précaire, en particulier les quelque cent mille Afghans qui se trouveraient actuellement sur le territoire de l'Europe des quinze.

Présent à Copenhague, le ministre français de l'Intérieur, Sarkozy, a fait mine de se démarquer, mais uniquement au niveau du langage : « *Charter, je ne connais pas ce mot* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *Il ne s'agit pas de rapatrier des marchands mais des gens, qu'il faut traiter avec dignité* ». Sarkozy joue sur les mots, utilisant « rapatriement » à la place d'« expulsion » tout en affirmant crûment qu'« *il faut pouvoir utiliser la force pour convaincre les gens de repartir volontairement* », et en laissant supposer que renvoyer des pauvres dans des pays où sévissent la misère et souvent la dictature peut avoir un quelconque rapport avec la dignité humaine !

A.R.

Limoges (Haute-Vienne)

LE MÉPRIS D'UN MAIRE SOCIALISTE POUR DES SANS-LOGEMENT

Un immeuble vide depuis plus de deux ans appartenant à la mairie de Limoges est occupé depuis avril, essentiellement par des sans-papiers.

Le maire socialiste, qui n'a même pas répondu à trois courriers des occupants, a enclenché une procédure d'expulsion. Un adjoint socialiste a alors déclaré dans la presse locale que la procédure prendrait des mois, et que d'ici là les problèmes pouvaient être résolus.

Quelques jours après, et en extrême urgence, le maire faisait citer au tribunal deux des occupants, le Dal (Droit au logement), à l'initiative de l'occupation, ainsi que la CNT 87. Il demandait l'expulsion sous 24 heures.

L'avocat de la mairie puait le mépris à l'égard des occupants, leur reprochant même d'avoir fait passer des articles dans la presse. Il est allé jusqu'à s'étonner qu'il y ait une quarantaine de personnes dans la salle pour soutenir les occupants.

Pour la mairie, cet immeuble devait être démolit dans le cadre d'un plan de réurbanisation. Mais la démolition ne semble pas pour demain puisque l'un des immeubles voisins, qui doit aussi être démolit, n'a pas encore été racheté par la mairie, comme l'a fait remarquer l'avocate de la défense. Elle a dénoncé l'attitude de la mairie et du maire, rappelant qu'il a le droit de réquisitionner des logements inoccupés en cas d'urgence, et que là on était justement devant un cas

d'urgence sociale.

Finalement, le maire a été débouté. Le juge, qui n'a pas retenu le critère d'urgence de l'expulsion, a noté que les conditions légales n'étaient pas remplies et que le maire aurait dû saisir le préfet qui, lui, devrait étudier des mesures de relogement. L'affaire a été renvoyée au 8 novembre.

Même si cela ne règle rien sur le fond pour les occupants et tous ceux qui étaient présents à l'audience, c'est une première victoire et une claque pour ces hommes politiques qui se disent de gauche mais qui se moquent du sort des plus démunis et qui sont prêts à les faire jeter à la rue alors qu'à Limoges comme ailleurs, il y a des centaines de logements inoccupés.